

pr a Reuchaz
R/TP-120P

ANNALES D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

P. SAINTYVES

**Le Massacre des Innocents
ou la persécution
de l'Enfant prédestiné**

EXTRAIT DU
CONGRÈS D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME
(Jubilé Alfred Loisy)

I



AUX
ÉDITIONS RIEDER
7, PLACE SAINT-SULPICE, PARIS
ET CHEZ
VAN HOLKEMA & WARENDORF'S
UITGEVERS MAATSCHAPPIJ
AMSTERDAM

Bibliothèque Maison de l'Orient



129621



R/TP 12012
A. M. S. Reinach

avec les sincères hommages

P. SAINTYVES *à l'auteur*

LE MASSACRE DES INNOCENTS
OU LA PERSÉCUTION
DE L'ENFANT PRÉDESTINÉ

EXTRAIT DU
CONGRÈS D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME
(Jubilé Alfred Loisy)

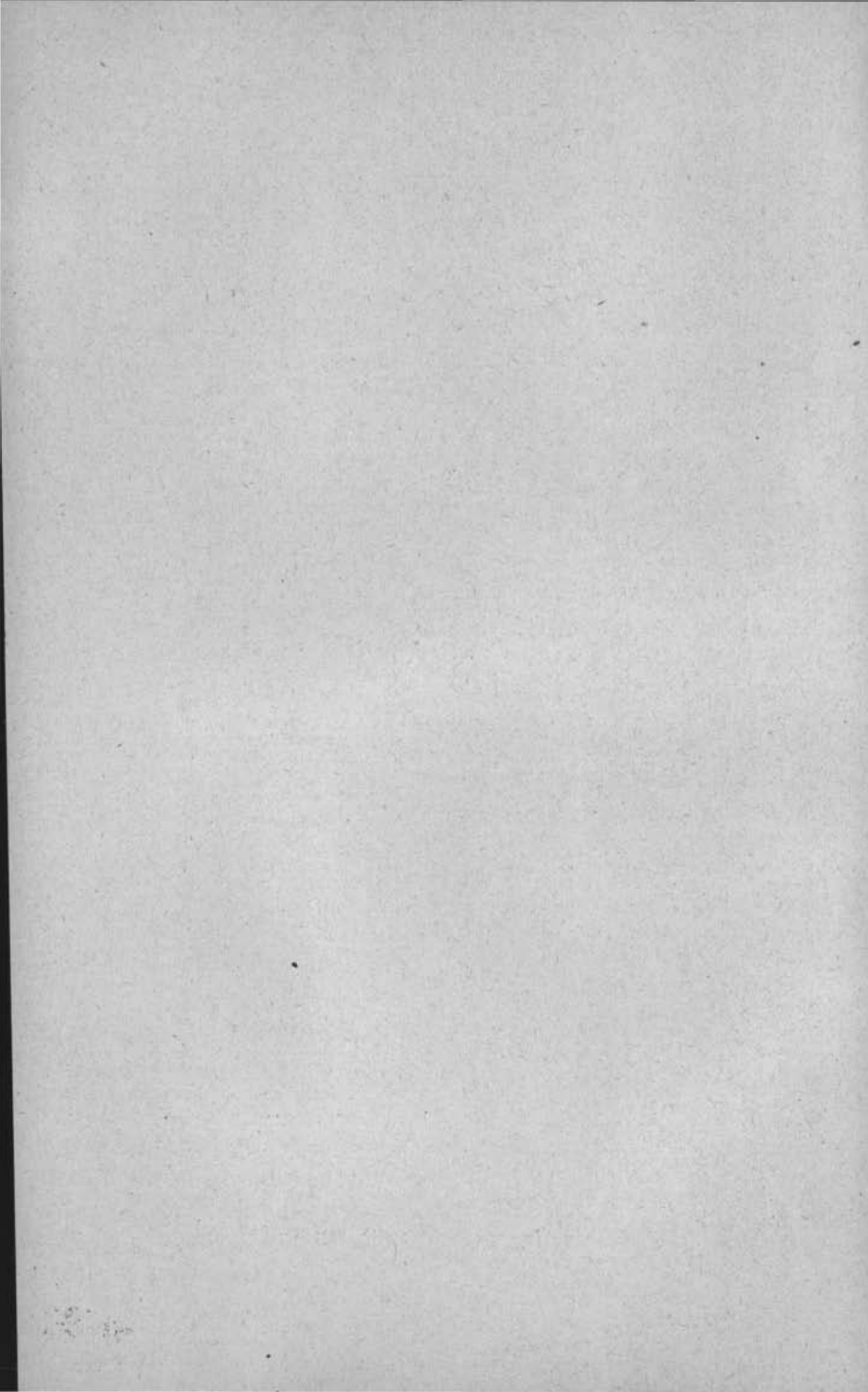
I



PARIS
LES ÉDITIONS RIEDER

AMSTERDAM
VAN HOLKEMA & WARENDORF

1928



LE MASSACRE DES INNOCENTS

ou la Persécution de l'Enfant Prédestiné.

La critique moderne est unanime pour rejeter l'historicité du massacre des Innocents tel qu'il nous est rapporté par l'Évangile de Matthieu. Les trois autres évangélistes n'en parlent pas, bien mieux, ce que Luc nous conte de la naissance de Jésus est en opposition manifeste avec le récit de Matthieu.

Pour Matthieu, ce sont les mages qui, ayant vu l'étoile, apportèrent assez tardivement à Jérusalem la première nouvelle de la naissance de Jésus. D'après Luc, la naissance de Jésus a été rendue publique, dans la région de Bethléem, par un ange et par l'intermédiaire des bergers, et l'on imagine difficilement que toute une population s'émeuve sans qu'on l'apprenne très vite dans tous les environs et par suite à Jérusalem, éloignée de Bethléem tout au plus de trois heures de marche.

Au dire de Matthieu, un ange avertit Joseph qu'Hérode, inquiet de ce que lui avaient appris les mages, a décidé de faire périr Jésus, et lui ordonne de l'emporter au loin. Aussitôt, toute la famille part pour l'Égypte. Luc présente les faits d'une façon toute différente : Marie et Joseph sont venus de Nazareth à Bethléem à l'occasion du recensement, et c'est tout à fait par hasard que Jésus naît dans cette dernière localité. Non seulement il y naît, mais il y est circoncis huit jours après et y demeure avec ses parents près de quarante jours, jusqu'au

moment où la Vierge se rend avec lui et avec Joseph au temple de Jérusalem pour la cérémonie de la Purification. Là, un saint personnage nommé Siméon, et Anne, une sainte prophétesse, proclament publiquement, en voyant Jésus, qu'il est le Sauveur d'Israël et se réjouissent très haut de sa venue. Tout ceci se passe sans se soucier d'Hérode, sans que les parents de Jésus songent à fuir. Et, dit Luc, qui ignore tout du massacre de Bethléem : « Lorsqu'ils eurent tout accompli selon la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée à Nazareth leur ville » ¹.

Cet horrible massacre n'est pas seulement ignoré de Luc; mais de tous les historiens profanes. Josèphe, qui nous donne beaucoup de détails sur Hérode et le traite en ennemi de sa nation, n'en souffle mot ². Tacite, qui stigmatise si volontiers les crimes des tyrans, n'a pas un seul mot de réprobation pour ces meurtres odieux. Cependant il passe en revue les maîtres romains des Juifs, parle d'Hérode sans le blâmer alors qu'il insiste sur les cruautés, les débauches et le bas despotisme de Félix ³. Macrobe, et combien tardivement (tout à la fin du IV^e siècle) est le seul qui dise un mot du massacre ordonné par Hérode ⁴; mais ce passage n'a aucune valeur car il confond le massacre des enfants de Bethléem avec l'exécution d'Antipater qui était alors si peu un enfant qu'il se plaignait de grisonner ⁵.

1. Luc, II, 1-39.

2. Les rabbins qui poursuivent Hérode de leurs accusations ignorent les meurtres de Bethléem; bien mieux, ils rattachent le voyage de Jésus en Egypte à une scène de carnage qui a pour auteur non Hérode, mais le roi Jannée mort quarante ans avant la naissance de Jésus. *Babylon. Sanhédr.*, f. 180-2 dans *Lightfoot*, p. 207. Voir aussi Wagenseil : *Tela ignea Satanæ* et Abbravanel, *Sources du Salut*, p. 67 cités par M. Gaiet : *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes*, IV, 90 et 98. Dans un fragment d'*Histoire de Jésus-Christ* publié par Haldric, le massacre des enfants de Bethléem est l'œuvre d'un certain Cynius. Cf. Basnage, *Hist. des Juifs*, I, V, ch. XIV. Tous ces propos rabbiniques sont en parfaite contradiction avec l'évangile et témoignent assez qu'ils ignorent le massacre hérodien.

3. *Histoires*, V, 9.

4. *Saturnales*, II, 4.

5. Josèphe. *La guerre des juifs*, I, 30-33; comparez *Antiquités*, XVII, 4.

Les commentateurs chrétiens ont, parfois, cherché à diminuer ce qu'un pareil silence a d'étonnant, en réduisant à un tout petit nombre les enfants massacrés. Une petite ville comme Bethléem avait-elle plus de six enfants de l'âge désigné ¹? Le massacre, même d'un petit nombre d'enfants innocents, a quelque chose de si abominable qu'il paraît impossible qu'un tel crime, s'il eût été réellement accompli, ait pu être si complètement oublié ².

L'historicité du récit de Matthieu est donc indéfendable et nous pouvons conclure avec M. Loisy : le caractère mythique de l'attestation est bien établi ³. Reste à savoir quelle peut en être l'origine; doit-on considérer ce trait comme un souvenir déformé des assassinats que la peur d'être détrôné avait inspirés à Hérode. C'était du moins l'opinion de Renan ⁴ qui considérait l'évangile de Matthieu comme une histoire contenant nombre de traits plus ou moins légendaires. Mais, en admettant même que Renan ait raison dans quelque mesure sa réponse ne saurait nous satisfaire, car nous savons aujourd'hui que nombre d'histoires analogues ont couru et courent encore le monde, et nous sommes obligés de poser la question d'une façon un peu différente et beaucoup plus générale.

1. Les apologistes réduisent ce nombre à 6, 10 à 12, ou 15 à 20, mais les auteurs qui ne se sont pas préoccupés de répondre aux incrédules ont souvent adopté une opinion tout opposée. Un certain Longin le Sage, cité par Barhebraeus d'après Jacques d'Edesse, parle de 1.800 à 2.000 enfants tués. Brunet, *Dict. des Apocryphes*, I, 1074. Les Grecs affirment que leur nombre est de 14.000; les Syriens parlent de 64.000 et certains auteurs du Moyen Age s'appuyant sur l'*Apocalypse* de 144.000. F. G. Holweck. *A. Biog. Dict. of the SS.*, London, 1924, p. 505.

2. D'Holbach avait déjà donné les arguments essentiels contre l'historicité du massacre : *Histoire critique de Jésus-Christ*, P. s. d., in-12, pp. 41-52, et l'on n'a rien ajouté d'important à l'exhaustive discussion de Strauss, *Vie de Jésus*, trad. É. Littré, 3^e éd., P. 1864, in-8°, I, 247-260, 277-299.

3. A. Loisy. *Les Evangiles Synoptiques*, Ceffonds, 1907, I, 371.

4. *Histoire d'Israël*, V, 259 et note; *Vie de Jésus*, p. 252 et note 2. Strauss a fort bien montré qu'à vouloir ramener l'ensemble des événements qui préparent et suivent le massacre à une suite de faits naturels, on tombait dans de nouvelles invraisemblances et que l'on contredisait ouvertement le sens du récit évangélique. Strauss, *loc. cit.*, I, 261-267.

I

LE MASSACRE DES INNOCENTS CONSIDÉRÉ COMME THÈME
MYTHIQUE OU FOLKLORIQUE

Tous les folkloristes connaissent ce que nous appelons le thème de l'enfant prédestiné ou le thème de l'enfant redouté. On peut le résumer ainsi :

La naissance de l'enfant prédestiné s'accompagne d'indications prophétiques qui effraient un individu puissant, généralement un roi, et lui font craindre pour son trône ou son pouvoir. Par mesure de prudence, ce personnage ordonne de tuer l'enfant; mais grâce à une protection divine, l'enfant échappe et généralement vit longtemps inconnu. A la fin, il réapparaît, accomplit les prophéties et, le plus souvent, cause la mort de celui qui avait voulu le tuer.

Il est incontestable que le récit de Matthieu, à quelques différences près, — toutes les versions ont leurs particularités, — n'est qu'une variante de ce thème complexe. Il suffit de le relire pour en être assuré; le voici :

« Or, Jésus étant né à Bethléem de Judée dans les jours du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem, disant : Où est le roi des Juifs qui vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. Et, entendant (cela) le roi Hérode fut troublé, et Jérusalem entière avec lui; et, ayant assemblé tous les grands-prêtres et les scribes du peuple, il s'informa près d'eux où le Christ devait naître. Et ils lui dirent : « A Bethléem de Judée. Car ainsi a-t-il été écrit par le prophète :

Et toi Bethléem, terre de Judée
Tu n'es aucunement la moindre parmi les chefs-lieux de Juda
Car de toi sortira un chef
Qui paîtra mon peuple d'Israël.

Alors, Hérode ayant fait secrètement appeler les mages, leur demanda le temps précis où l'étoile leur était apparue, et

les envoyant à Bethléem, dit : — Allez ! informez-vous soigneusement de l'enfant, et quand vous l'aurez trouvé, avertissez moi pour que j'aile, moi aussi, l'adorer. — Et, ayant entendu le roi, ils s'en allèrent... mais, avertis en songe de ne point revenir près d'Hérode, ils retournèrent par un autre chemin dans leur pays...

Or, eux partis, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph (lui) disant : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, fuis en Egypte et restes-y jusqu'à ce que je te dise (de revenir) car Hérode va chercher l'enfant pour le faire périr ». Et lui s'étant levé, emmena l'enfant et sa mère pendant la nuit, et il se rendit en Égypte ; et il y resta jusqu'à la mort d'Hérode. C'était pour que s'accomplît ce qu'avait énoncé le Seigneur par le prophète, disant : *D'Égypte j'ai appelé mon fils*.

Alors, Hérode, voyant qu'il avait été joué par les mages, fut fort irrité et il envoya tuer tous les enfants qu'il y avait à Bethléem et dans tous ses environs, de deux ans et au-dessous d'après le temps précis qu'il avait demandé aux mages. Alors, fut accompli ce qui avait été énoncé par le prophète Jérémie, disant :

Une voix en Rama s'est fait entendre
Sanglots et gémissements grands
C'est Rachel qui pleure ses enfants
Et elle n'a pas voulu se consoler parce qu'ils ne sont plus ¹. »

Au II^e siècle, Celse écrivait déjà : « Cette histoire est un pur conte, aussi bien que l'avertissement de l'ange qu'il fallait éloigner Jésus¹. » Les évangiles apocryphes (le plus ancien ne saurait remonter au delà du IV^e siècle), ne font que confirmer, sinon accentuer, le caractère fabuleux de la tradition chrétienne³. L'adaptation qu'ils ont faite de ce même thème à

1. Matthieu, II, 1-9, 12-18; trad. A. Loisy, *Les Livres du Nouveau Testament*, pp. 335-336.

2. Origène *Contre Celse*, I, 58 et 61; voir la restitution du Discours véritable dans Aubé : *La polémique païenne à la fin du II^e siècle*, 2^e éd., P. 1878, p. 286.

3. *Livre de la naissance de la bienheureuse Marie et de l'enfance du Sau-*

Jean-Baptiste, loin d'atténuer ce caractère fabuleux, le confirme en attestant son caractère folklorique et en montrant, sur le vif, comment un thème, une fois donné, les applications s'appellent les unes les autres.

Le récit de Matthieu peut se résumer en une formule impersonnelle qui soulignera encore sa nature folklorique :

Un enfant, né miraculeusement, et dont la grandeur future a été prophétisée, est considéré par le monarque régnant, comme une menace pour son trône et pour sa vie. Aussi bien, le roi ordonne de tuer l'enfant et, pour ce faire, de massacrer tous les enfants de son âge et de sa ville natale.

Notons toutefois, que le folklore universel ne nous fournit pas de parallèle rigoureusement exact. Il connaît cependant des enfants dont la naissance merveilleuse a été entourée de semblables craintes et de semblables forfaits; tel est le cas du dieu indou Krichna. Certains auteurs, qui, sans le savoir, partagent la théorie de Théodore Benfey et d'Emmanuel Cosquin sur l'origine des contes, estiment que Matthieu n'est que l'écho de la tradition brahmanique ¹. Krichna, disent-ils, était connu un siècle ou deux avant la naissance de Jésus, et les fables qu'on en raconte, bien que les récits de sa vie que nous possédons soient bien postérieurs à l'Evangile, leur sont bien antérieurs quant à leur substance ².

En réalité, il est impossible de retracer la migration d'un conte, il y a trop de récits perdus, et, nécessairement, les plus anciens ont grande chance d'avoir entièrement disparu. Sans vouloir tenter l'impossible, ni retracer la marche ou les migrations multiples de notre thème, nous allons essayer, afin d'embrasser l'ensemble des documents que nous possédons,

veur, XVII, dans *Evangiles Apocryphes*, éd. Ch. Michel et P. Peeters, I, 110-113 et à la suite du *Protévangile de Jacques*, éd. E. Amann, p. 1910, pp. 336-339. *Livre arménien de l'enfance*, chap. XIII dans *Evangiles Apocryphes*, éd. Ch. Michel et P. Peeters, II, 154-156.

1. T.-W. Doane. *Bible Myths*, New-York, s. d. 1882, pp. 166 et 174. J.-M. Robertson. *Christianity and Mythology*, London, 1900, p. 184.

2. Aux auteurs déjà cités dans la note précédente on peut ajouter G. Higgins, *Apocalypsis*, I, 154-160; Maurice, *Indian Antiquities*, II, 149 et A. Drews, *The Christ Myth*, pp. 108-109.

d'établir une sorte de schéma ou de vue cavalière des différentes versions; mais, sans prétendre à nulle rigueur chronologique.

Le thème du massacre est associé dans l'évangile : 1^o à une naissance miraculeuse, mais suspecte; la Vierge est soumise à l'épreuve de l'eau amère, et, pour la subir victorieusement n'en est pas moins forcée de la subir; 2^o A diverses prophéties annonçant le rôle messianique de Jésus; 3^o A la fuite en Egypte pour échapper à la menace d'un tyran. Tous ces thèmes se retrouvent associés dans les Puranas qui chantent la gloire de Krichna. Mais il est à présumer que notre thème, à ses débuts, n'est pas si complexe et se réduit à deux traits essentiels.

Voici, en tout cas, une tradition des bords de l'Euphrate dont la rédaction est certainement bien antérieure aux Evangiles et aux Puranas. Elle est infiniment plus simple.

Sargon, le puissant roi, le roi d'Agadé, suis-je
Ma mère était de basse extraction, mon père je ne l'ai pas
[connu,

Et le frère de mon père habite dans la montagne
Ma ville est Azoupirani qui s'étend sur les bords de l'Euphrate
Mon humble mère me conçoit et m'emporte en secret au loin
Elle me mit dans une corbeille de jonc, avec du bitume elle fixa
[le couvercle.

Elle me déposa dans la rivière dont les eaux ne me submer-
[gèrent pas
La rivière m'emporta jusqu'auprès d'Akki l'arroseur, elle me
[porta

Akki l'arroseur, avec me souleva hors de l'eau
Akki l'arroseur, comme son propre fils..... m'éleva
Akki l'arroseur, comme son jardinier m'utilisa
Tandis que j'étais jardinier la déesse Ishtar m'aima¹.

1. R.-W. Rogers. *Cuneiform parallels to the Old Testament*, London, 1912, pp. 135-136. Comparez G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I. *Les Origines*, P. 1895, pp. 596 sq.; Alfred Jeremias, *Das Alte Testament im Lichte des Alten Orients*, Leipzig (1906), pp. 410 sq.; Sir J.-G. Frazer, *Folk-Lore in The Old Testament*, London, 1918, II, 450-451.

Il ne s'agit pas d'un dieu, mais d'un monarque tout puissant et qui, par la suite, épousa une déesse. Né d'une fille-mère et exposé par elle, il est visiblement sauvé par la grâce des dieux.

Cette variante de la fille-mère qui confie son fils aux dieux a engendré diverses versions du même type qui furent, d'ailleurs, utilisées par les traditions sacrées. Elles sont du moins étroitement apparentées. Les Grecs nous ont laissé des récits où l'un des partenaires, au moins, jouit d'un caractère divin.

En Syrie, les savants du pays racontaient que Vénus voulant se venger d'une offense que lui avait faite la déesse Dercéto, lui inspira un violent amour pour un beau jeune homme qui allait lui offrir un sacrifice, et Dercéto cédant à sa passion pour ce syrien, donna naissance à une fille. Mais, honteuse de sa faiblesse, elle fit disparaître le jeune homme et exposa l'enfant dans un lieu désert et rocailleux... Cependant l'enfant fut élevé miraculeusement par des colombes... Au bout d'un an, des bergers l'ayant découvert, l'emportèrent et le donnèrent au chef des bergeries royales, nommé Simma. Celui-ci, n'ayant pas d'enfant, l'adopta comme sa fille et lui donna le nom de Sémiramis qui signifie colombe en langue syrienne. Telle est à peu près l'origine fabuleuse de cette illustre reine ¹.

Il s'agit là d'une fille née d'une déesse, exposée aux bêtes et qui, sauvée par des colombes, devient souveraine; mais d'autres récits nous parlent d'hommes nés d'un dieu des eaux, et exposés sur un fleuve.

La blanche Tyrô, fille de Salmonée, s'est laissé séduire par Poséidon qui est venu à elle sous la forme du fleuve Enipeus. Tandis qu'elle-même reste pour subir toutes les cruautés que peut inventer une marâtre « de fer » elle se décide à exposer les jumeaux nés de ses amours avec un dieu ². Elle place Nélée et Pélée dans une auge et les abandonne sur les eaux du

1. Diodore de Sicile. *Bibliothèque Historique*, II, 4, trad. F. Hoefel, I 116.

2. *Odyssée*, XI, 235 sq.; Schol., *Iliade*, X, 334; Tzetsès *ad Lycophron*, 175, Apollodore, *Bibl.*, I, 9, 8, 1; Diodore, IV, 68, 3; VI, 6, 5.

fleuve ¹. Veut-elle donc, mère dénaturée, que la mort s'aggrave de souffrances inutiles pour ses enfants? Non, elle demande au fleuve de témoigner en leur faveur. Ils sont sauvés, en effet; et quand ils seront grands, leur mère les reconnaîtra grâce à l'auge qui leur sert de récipient à eau, et trouvera en eux des défenseurs ².

L'histoire de Nélée et Pélée, écho ou parallèle de l'aventure de Sargon, semble bien avoir inspiré le conte de Romulus et Rémus. Ilia ou Rhéa-Silvia, quel que soit son nom, affirme que le père de ses fils est un dieu.

« Devenue, par la violence, mère de deux enfants, soit conviction, soit dessein d'excuser sa faute par la complicité d'un dieu, Rhéa-Silvia attribue à Mars cette douteuse paternité. Mais ni les dieux, ni les hommes ne peuvent soustraire la mère et les enfants à la cruauté du roi : la prêtresse, chargée de fers, est jetée en prison, et l'ordre est donné de précipiter les enfants dans le fleuve. Par un merveilleux hasard, signe éclatant de la Providence divine, le Tibre débordé avait franchi ses rives, et s'était répandu en étangs dont les eaux languissantes empêchaient d'arriver jusqu'à son lit ordinaire. Ceux qui exécutaient les ordres du roi, le jugèrent assez profond pour noyer les enfants. Croyant donc remplir la commission royale, ils les abandonnèrent aux premiers flots, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le figuier Ruminal, qui porte, dit-on, le nom de Romulaire. S'il faut en croire ce qu'on rapporte, les eaux, faibles en cet endroit, laissèrent à sec le berceau flottant qui portait les deux enfants : une louve altérée, descendue des montagnes d'alentour, accourut au bruit de leurs vagissements et, leur présentant la mamelle, oublia tellement sa férocité, que l'intendant des troupeaux du roi la trouva caressant les nourrissons. Faustulus (c'était, dit-on, le nom de cet homme) les emporta chez lui et les confia à sa femme Laurentia ³ ».

1. Scol. d'Aristophane. *Lysistrata*, 138.

2. Aristote. *Poétique*, 16. Cf. G. Glotz, *L'Ordalie dans la Grèce Primitive*, p. 1904, pp. 20-21.

3. *Histoire romaine*, I, 3 Ed., Nisard, t. I, p. 6. Voir également Ovide, *Fastes*, II, 381 sq. et V, 461.

plus tard le secret de leur naissance est révélé et les bons fils délivrent la malheureuse mère ¹.

« La fameuse légende n'a pas été créée par les patriciens romains. Plusieurs auteurs se sont ingénies en Grèce, à imaginer les origines de Rome, à fabriquer aux maîtres du monde des titres de noblesse légendaire. Un certain Promathion avait pensé à une variante du conte de Danaé emprisonnée avec une servante ². Mais le conte qui eut le plus de succès et qui s'érigea presque à la dignité de tradition historique, le seul qui se soit répandu, grâce à Tite-Live, à Denys d'Halicarnasse, et à Plutarque, fut élaboré par Dioclès de Péparethos, et emprunté à cet auteur par Fabius Pictor ³. Dioclès voulait faire aux Romains la gracieuseté d'un mythe célébré par la poésie grecque : il choisit le mythe de Tyrô. Avec Dioclès pour parrain, Romulus et Rémus se trouvent avoir pour père Sophocle ⁴ ».

Grâce à ce fait précis, nous pouvons imaginer comment par deux ou trois chaînons l'histoire de Sargon a pu donner par des embellissements successifs, l'histoire de Pélée et celle de Romulus. On ne nous disait pas que Sargon était né d'un dieu, son oncle vivait dans la montagne. Poséidon est le père des enfants de Tyrô, Mars le père de Rémus et Romulus.

Il est facile de comprendre comment, grâce à d'autres accroissements, en partant de la même histoire assyrienne, on aurait pu arriver à des versions de notre thème, sensiblement différentes. Nous en examinerons les principaux types.

Dans une seconde forme, l'enfant prédestiné est le petit-fils

1. Denys d'Halicarnasse. *Antiquités Romaines*, I, 72-83 et II, 36; Plutarque, *Romulus*, 3-9.

2. Plutarque, *Romulus*, 2.

3. Plutarque, *Romulus*, 3-8; *Parallèles*, 36; voir Triebar, *Die Romulus-sage*, dans le *Rhein. Mus.* (1888), XLIII, 56-59. Plutarque cite la légende de Romulus et Rémus d'après Aristides de Milet, auteur d'un ouvrage intitulé : *Italika*, Frag. G. H., IV, 323, fr. 19. Il rapproche alors les jumeaux romains de Lycastos et Parrhasios, jetés par leur mère Phylonomé dans l'Erymanthe, ainsi que l'avait déjà fait Zopiros de Byzance dans ses *Istorica* (Frag. H. G., IV, 531 sq., fr. 1 et 2).

4. G. Glotz, *loc. laud.*, pp. 21-22.

d'un roi, et des oracles annoncent que le petit-fils fera périr son grand-père; le grand-père s'oppose du mieux qu'il peut à la naissance de l'enfant et, une fois né, n'hésite pas à donner l'ordre de le faire mourir.

Le prototype des contes de cette forme semble bien encore une fois originaire de la Mésopotamie :

Sokkaros, le premier roi post-diluvien de Bérose, ayant été averti par ses devins qu'un enfant de sa fille le priverait du trône, la fit enfermer dans une tour, afin qu'elle ne puisse avoir de commerce avec un homme. Elle se trouva néanmoins enceinte, et ses gardiens, pour ne pas s'exposer à la colère du roi, jetèrent du haut de la tour le fils qu'elle avait mis au monde. L'enfant, recueilli dans sa chute par un aigle, fut transporté dans un jardin où il fut découvert par un paysan qui se chargea de l'élever; devenu grand, il régna sur les Babylo niens sous le nom de Gilgamès ¹.

On a supposé que son père, jamais nommé dans les tablettes chaldéennes, pourrait bien avoir été le dieu Shamash ². Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que son histoire a servi de modèle à celle de Persée. C'était déjà l'opinion d'Oppert ³.

Ce que nous savons de la naissance de Persée nous vient de Phérécides, dont le scholiaste d'Apollonius nous a conservé divers extraits. Or, ce Phérécides, qui vécut au temps d'Hérodote, quelque cinq cents ans avant Jésus-Christ, s'exprime ainsi :

« Acrisios ayant épousé Eurydice, fille de Lacédaemon, en eût une fille nommée Danaé. Il consulta l'oracle pour savoir s'il aurait un fils; le dieu lui répondit qu'il n'en aurait point, mais que sa fille en aurait un, qui serait cause de sa mort. En conséquence de cet oracle, Acrisios, de retour à Argos, fit faire dans la cour de sa maison, une chambre souterraine en airain et y enferma Danaé avec sa nourrice, pour l'empêcher

1. Elien. *Historia Animalium*, XII, 21.

2. A. Loisy. *Les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse* P. 1901, p. 103, note 1.

3. *Journal Asiatique*, 1890, nov.-déc., p. 553.

d'avoir des enfants. Zeus en étant devenu amoureux, passa à travers le toit sous la forme d'une pluie d'or, qu'elle reçut dans son sein. Zeus, alors, reprit sa forme, jouit d'elle, et elle en eût Persée, qu'elle éleva de concert avec sa nourrice en le cachant soigneusement à Acrisios. Mais Persée ayant atteint trois ou quatre ans, les cris qu'il jetait en jouant, frappèrent les oreilles d'Acrisios, qui, s'étant fait amener Danaé avec sa nourrice, fit mourir sur le champ cette dernière; et, ayant conduit Danaé vers l'autel de Zeus Hercios, il lui demanda en secret de qui elle avait eu cet enfant; elle répondit que c'était de Zeus; mais Acrisios ne voulant pas la croire, l'enferma avec son fils dans un coffre qu'il jeta à la mer. Les flots portèrent ce coffre vers l'île de Sériphos et Dytis, fils de Péristhène, qui était, alors à pêcher, le recueillit dans ses filets. Danaé s'étant fait entendre, il ouvrit le coffre; et, ayant appris qui ils étaient, les emmena chez lui et les traita comme ses parents »... Dans la suite, Persée se rendit à Larisse, où il trouva des jeunes gens qui disputaient un prix de gymnastique : il quitta ses vêtements, prit un disque, le lança, et le disque en roulant, alla frapper le pied d'Acrisios et le blessa. Acrisios mourut de cette blessure. Persée et les Larissiens lui érigèrent un monument devant la ville, après quoi Persée se retira à Argos¹.

Le cas de Cyrus, pour être empreint de barbarie, n'en est pas moins étroitement apparenté à celui de Persée.

Astyage, roi des Mèdes, eût une fille qu'il appela Mandane. Quand elle fut nubile, il la donna en mariage à un Perse nommé Cambyse. Au bout d'une année, sachant qu'elle était enceinte

1. Phérécydes cité par le *Scholiate d'Apollonius de Rhodes*, L. IV, 1091 frag. (H. G., I, p. 75, fr. 26). Voir aussi : E. Clavier, *Bibliothèque d'Apollodore*, Paris, 1805, II, I, 232-233. La *Bibliothèque d'Apollodore* et les *Métamorphoses* d'Ovide ne nous apprennent, d'ailleurs, rien de plus. Cf. *Bibliothèque*, II, 4, 1 et 4, édit. E. Clavier, I, 139-141 et 148-151. *Les Métamorphoses*, IV, 4, 609-613, éd. Nisard, p. 320. Voir aussi Schol., *Iliade*, XIV, 319; Tzetzés *ad Lycoph.*, 838; Hygin, *Fabulae*, 63; Simonide dans Bergk, 4^e éd., p. 404 sq.; Pindare, *Pyth.*, XII, 9 sq. — Sophocle avait composé une tragédie intitulée *Acrisios*, et peut-être un drame satyrique intitulé *Danaé*; ce dernier titre était celui d'une tragédie d'Euripide. Justin, *Dialogue avec Tryphon*, ch. LXX, éd. G. Archambault, I, 345 considère la naissance de Persée comme « une imitation du serpent d'erreur ».

et près d'accoucher, il la fit venir en son palais et l'entoura de soins. Comme il avait eu deux visions, les mages chargés de les interpréter, déclarèrent que l'enfant de sa fille règnerait un jour à sa place. Il résolut donc de détruire ce futur monarque. Dès que Cyrus vint au monde, Astyage le saisit et le remit à Harpage avec ordre de le faire périr.

Harpage, plein de crainte à la pensée du meurtre et des conséquences qui pourraient en survenir, prend l'enfant et s'en va tout en larmes. Pour ne pas souiller d'un crime ses propres mains, il le confie à l'un des pâtres de son maître, nommé Mitradata « qu'il savait alors en des montagnes infestées de bêtes farouches ». Lors donc que le bouvier mandé par message fut arrivé. Harpage lui ordonne, au nom du roi, leur maître, de faire mourir l'enfant, ajoutant « pour moi, il m'est enjoint de le voir exposé ».

Dès que le bouvier fut de retour en son logis, sa femme, inquiète, l'interrogea sur les raisons qui l'avaient fait appeler à la cour. Dès qu'Harpage m'aperçut, répondit-il avec chagrin, il me commanda de prendre au plus vite un enfant qu'il me donna, de l'emporter, de l'exposer dans nos montagnes, aux lieux les plus hantés des bêtes farouches « et j'ai appris en route que ce nouveau-né, ainsi condamné à mort, était le fils de Mandane. En achevant ces mots, il découvrit l'enfant et le montra à sa femme. Celle-ci le trouva beau, et, comme elle venait d'accoucher quelques heures auparavant d'un enfant mort-né, elle lui dit : « Prends ce cadavre et expose-le à sa place ». Le bouvier se laissa toucher par ses supplications et ainsi fut fait. Trois jours après, il montra aux envoyés d'Harpage un petit cadavre mutilé par la dent des fauves. Cyrus échappa ainsi par miracle à la mort et grandit au milieu des bouviers ¹.

De semblables contes n'ont cessé de circuler parmi les Perses. Un de leurs historiens nous rapporte qu'Ardeschir, prince de la dynastie Sassanide, étant devenu maître de l'em-

1. *Hérodote*, I, 107-113.

pire perse, fit mettre à mort sur le conseil de Sassan, son aïeul tous les descendants de l'un et l'autre sexe de la dynastie précédente, des astrologues lui ayant prédit que la couronne lui serait ôtée et passerait à un descendant d'Aschek ¹.

Un prince redouté qui régna à la fois sur l'Asie et l'Europe, et dont la domination s'étendait en particulier sur le Turkes-tan et la Perse, bénéficia, lui aussi, de cette légende : un Khan nommé Altyn Bel eût une fille si belle que, voulant la soustraire à tous les yeux masculins, il la cacha dans une chambre souterraine où elle fut élevée par une vieille femme. Devenue nubile, elle obtint de sa nourrice de jeter un regard sur le monde; mais elle n'eût pas plutôt respiré l'air extérieur qu'un Dieu l'ayant regardée, elle devint aussitôt enceinte. Dès que le Khan apprit l'état de sa fille, il voulut la faire périr. La mère obtint qu'elle fût mise dans un coffre et jetée à la mer. Recueillie par des chasseurs, elle accoucha d'un fils qui fut Gengis-Khan ².

Cette tradition dépend visiblement de l'histoire de Persée, bien qu'il ne soit pas fait mention d'une prédiction menaçante. Les conteurs arabes qui ont tant emprunté à la Perse nous ont laissé des récits plus complets. Parmi les histoires qui, grâce à eux courent le monde musulman, nous pouvons citer un conte albanais et un conte marocain. Voici le premier :

« Il y avait une fois un roi qui régnait dans une contrée et il lui fut annoncé qu'il serait mis à mort par son petit-fils, lequel n'était pas encore né. C'est pourquoi tous les enfants qu'avaient ses deux filles, il les jetait à la mer et ils mouraient dans les flots. Le troisième enfant qu'il jeta dans la mer ne périt pas; le flot le rejeta sur le rivage dans un enfoncement où des bergers le trouvèrent. Ils l'emportèrent à leur bergerie et le donnèrent à leurs femmes pour le nourrir ». Passent les nuits, passent les jours. Notre héros délivre une princesse en

1. Mirhkoud. *Histoire des Sassanides*, trad. Silvestre de Sacy, p. 282.

2. S. Hartland. *The Legend of Perseus*, London, 1894, I, 139-140, d'après Radloff, *Proben der Volksliteratur der Türkischen Stämme Sud-Sibiriens*, Saint-Petersbourg, III, 82.

abattant à coup de massue le monstre des eaux qui allait la dévorer. Pour le récompenser, le roi lui donne sa fille en mariage ¹.

Le second récit a été recueilli à Fez. Il s'agit d'un Sultan auquel les devins ont déclaré qu'un certain Qartbone détruirait son trône et qui, ayant découvert la famille de cet enfant et appris qu'il a six frères, ordonne de les faire mourir tous les sept ².

A côté de la forme iranienne de notre thème, tour à tour grécisée et arabisée, nous devons placer la forme judéo-chrétienne, qui commence à Moïse pour aboutir à Jésus et à Jean Baptiste. Elle se caractérise par un massacre collectif, et si Moïse n'est pas un Dieu, ce n'en est pas moins le Sauveur de la nation juive et le type, par excellence, de celui qui sera le Sauveur du Monde.

Durant leur captivité en Egypte, les Hébreux se multiplièrent dans de telles proportions, et leur prospérité devint si éclatante, qu'un Pharaon donna ordre de les accabler de corvées et dit aux sages-femmes des Hébreux de faire mourir tous les enfants mâles que les femmes d'Israël mettraient au monde; mais celles-ci n'en firent rien et s'excusèrent en disant que l'on se passait de leurs services. Aussi le peuple hébreu était-il devenu très nombreux et extrêmement fort.

« Alors, le Pharaon donna cet ordre à tout son peuple : vous jetterez dans le fleuve tous les fils qui naîtront et vous laisserez vivre toutes les filles.

« Cependant, un homme de la maison de Lévi, avait pris pour femme une fille de sa maison. Cette femme devint enceinte et enfanta un fils. Voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois. Comme elle ne pouvait plus le tenir caché, elle prit une caisse de jonc, et, l'ayant enduite de bitume et de poix, elle y mit l'enfant et le déposa parmi les roseaux, sur

1. Hahn. *Griechische und Albanesische Märchen*, II, 114.

2. Mohamed el Fasi et Emile Dermenghem. *Contes Fasis*, Paris, 1926, pp. 60-74.



le bord du fleuve. La sœur de l'enfant se tenait à quelque distance pour savoir ce qui lui arriverait.

« La fille de Pharaon descendit au fleuve pour faire ses ablutions, et ses compagnes se promenaient le long du fleuve. Ayant aperçu la caisse au milieu des roseaux, elle envoya sa servante pour la prendre. Elle l'ouvrit et vit l'enfant : c'était un petit garçon qui pleurait; elle en eût pitié et elle dit : C'est un enfant des Hébreux. Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : Veux-tu que j'aille te chercher une nourrice parmi les femmes des Hébreux pour allaiter cet enfant? Va, lui dit la fille de Pharaon, et la jeune fille alla chercher la mère de l'enfant. La fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant, et allaite-le moi; je te donnerai ton salaire. La femme prit l'enfant et l'allaita. Quand il eût grandi, elle l'amena à la fille du Pharaon et il fût pour elle comme un fils. Elle lui donna le nom de Moïse car, disait-elle, je l'ai sauvé des eaux »¹.

Par la suite, Pharaon chercha à faire mourir Moïse parce que celui-ci, voulant défendre un Israélite, avait tué un Égyptien.

Le récit de l'Exode ne semble pas avoir une très grande parenté avec notre thème; mais il est fort probable qu'il a été mutilé.

Le chronographe Démétrius, qui écrivit sous le règne de Ptolémée IV Philopator (222-205) une *Histoire des Rois de Juda* considère Moïse comme un roi et Philon en fait à son tour un roi d'Israël, voire un roi philosophe². Et ceci rapproche Moïse des autres monarques orientaux qui bénéficièrent des mêmes thèmes, tels Sargon et Cyrus. Au reste, la tradition juive, dont témoigne Josèphe, nous a conservé une version beaucoup plus complète de la naissance de Moïse. Après avoir

1. *Exode*, I, 15-22, II, 1-10. Dans le *Livre des Jubilés*, sorte de commentaire folklorique des premiers chapitres de l'*Exode*, le récit de l'exposition ne comporte que des modifications de détail, *Livre des Jubilés*, XLVII-XLVIII. Cf. M. A. Halévy, *Moïse*, p. 95-97.

2. M. A. Halévy. *Moïse dans l'histoire et dans la légende*, Paris, 1927, pp. 51 et 70. Cf. Philon. *Vie de Moïse dans Œuvres*, trad. F. Morel, Paris, 1619, I, 233-234 et 247.

parlé de la prospérité des Hébreux en Egypte et de la crainte que les Egyptiens avaient conçue de leur accroissement, Flavius Josèphe ajoute :

« Ce mal fut suivi d'un autre qui augmenta encore le désir qu'avaient les Egyptiens de nous perdre. Un de ces docteurs de leur loi, à qui ils donnent le nom de Scribes des Choses Saintes, et qui passaient parmi eux pour de grands prophètes, dit au roi qu'il devait naître en ce même temps un enfant parmi les Hébreux, dont la vertu serait admirée de tout le monde, qui relèverait la gloire de sa nation, qui humilierait l'Egypte et dont la réputation serait immortelle. Le roi, étonné de cette prédiction, fit un édit suivant le conseil de celui qui donnait cet avis, par lequel il ordonnait qu'on noierait tous les enfants mâles qui naîtraient parmi les Hébreux, et enjoignait aux sages-femmes égyptiennes d'observer exactement quand les femmes accoucheraient, parce qu'il ne s'en fiait pas aux sages-femmes de leur nation. Cet édit portait aussi que ceux qui seraient si hardis que de sauver et de nourrir quelques-uns de ces enfants seraient punis de mort avec toute leur famille »¹.

Malgré les défenses du roi, Moïse, l'enfant désigné par la prophétie, fut sauvé par l'intervention de la fille du Pharaon.

« A mesure que Moïse croissait, il faisait paraître beaucoup plus d'esprit que son âge ne le comportait; et même, en jouant, il donnait des marques qu'il réussirait un jour à quelque chose de grand et d'extraordinaire. Lorsqu'il eut trois ans accomplis, Dieu fit éclater sur son visage une si extrême beauté, que les personnes, mêmes les plus austères, en étaient ravies. Il attirait sur lui les yeux de tous ceux qui le rencontraient; et, quelque hâte qu'ils eussent, ils s'arrêtaient pour le regarder et pour l'admirer.

« Thermutis le voyant rempli de tant de grâces et n'ayant

1. Dans le *Targum* la prophétie qui annonce l'enfant redoutable est remplacée par un songe du Pharaon. *Targum du pseudo-Jonathan*, I, 15 cf. M.-A. Halévy, *Moïse dans la légende*, p. 142-143.

point d'enfant, résolut de l'adopter pour son fils. Elle le porta au roi son père, et après lui avoir parlé de sa beauté et de l'esprit qu'il faisait déjà paraître, elle lui dit : « C'est un présent que le Nil m'a fait d'une manière admirable. Je l'ai reçu d'entre ses bras, j'ai résolu de l'adopter; et je vous l'offre pour votre successeur, puisque vous n'avez point de fils ». En achevant ces paroles, elle le mit entre ses mains. Le roi le reçut avec plaisir et, pour obliger sa fille, le pressa contre son sein, et mit sur sa tête son diadème¹. Moïse, comme un enfant qui se joue, l'ôta, le jeta à terre et marcha dessus. Cette action fut regardée comme un fort mauvais augure; et le docteur de la loi qui avait prédit que sa naissance serait funeste à l'Égypte en fut tellement touché, qu'il voulait qu'on le fit mourir sur le champ. « Voilà, dit-il, sire, en s'adressant au roi, cet enfant duquel Dieu nous a fait connaître que la mort devait assurer notre repos. Vous voyez que l'effet confirme ma prédiction, puisqu'à peine né il méprise déjà votre grandeur et foule aux pieds votre couronne; en le faisant mourir vous ferez perdre aux Hébreux l'espérance qu'ils fondent sur lui, et délivrerez vos peuples de crainte ». Thermutis l'entendant parler de la sorte, emporta l'enfant sans que le roi s'y opposât, parce que Dieu éloignait de son esprit la pensée de le faire mourir. Cette princesse le fit élever avec un très grand soin; mais plus les Hébreux en avaient de joie, plus les Egyptiens en concevaient de défiance. Toutefois, comme ils ne voyaient aucun de ceux qui auraient pu succéder à la couronne, dont ils eussent sujet d'espérer un plus heureux gouvernement quand Moïse ne serait plus, ils perdirent la pensée de le faire mourir¹. »

Divers traits de cette version la rapprochent de l'histoire de Cyrus : par cette adoption, le Pharaon devient le grand-père de l'enfant redouté, et peut être considéré comme un autre Acrisios. Josèphe a déformé l'histoire de l'enfant prodige qui ôte la couronne au monarque; mais nous la connaissons néanmoins dans sa pureté. D'après le Séfer Hayyaschar, Moïse

1. Fl. Josèphe. *Antiquités juives*, II, IX, 2-6.

enfant prend la couronne sur la tête du roi et la met sur sa tête. Le trait appartient au folklore oriental; la littérature populaire balkanique l'attribue au futur fondateur de la ville de Constantinople¹. Ne peut-on rapprocher de ce trait ce qu'Hérodote raconte du jeune Cyrus enfant? Elevé au milieu des jeunes campagnards avec les fils du bouvier, son père nourricier, il se fait accepter pour leur roi.

Et si nous considérons le récit de Josèphe dans son ensemble nous y retrouvons tous les éléments essentiels de notre thème : Un roi, rendu inquiet par des songes ou des prophéties, ordonnant de mettre à mort tous les enfants mâles de la race redoutée, ce qui n'empêche pas le héros d'échapper miraculeusement au massacre et d'accomplir les oracles.

Durant le moyen-âge, les traditions juives, relatives à Moïse ont, d'ailleurs, continué de vivre de leur vie propre, sans apporter de profondes modifications au récit de Josèphe². On doit noter, toutefois, que ces versions tardives se sont encore rapprochées de la tradition chrétienne, soit qu'elles aient été influencées par elles, soit qu'en évoluant, une telle légende aboutisse assez facilement à un récit tout semblable à celui de l'Evangile.

La légende ne tarda pas à imaginer que le père de la nation avait été dès les premiers moments de sa naissance mis, comme son législateur, en péril par les projets d'un tyran soupçonneux. Pharaon avait joué à l'égard de Moïse le rôle d'ennemi et d'oppresseur; on attribua à Nemrod un pareil rôle à l'égard d'Abraham; les sages Chaldéens, dont l'attention fut éveillée par une étoile remarquable, déclarèrent au prince babylonien qu'il était né de Tharé un fils d'où devait sortir un peuple puissant; et sur cette déclaration, Nemrod prononce un arrêt de mort auquel Abraham échappe nécessairement.

1. Sefer Hayyaschar cité par M.-A. Halévy, *Moïse dans la légende*, p. 154, 155. Cf. *Le même*, p. 111.

2. *Chronique de Moïse*, I, 2 dans Meyer Abraham, *Légendes juives apocryphes sur la vie de Moïse*, Paris, 1925, pp. 46-50. La version turque que recueillit Xavier Marmier présente de légères différences. X. Marmier, *A la maison*, pp. 151-153.

Cette tentative de meurtre individuel fut, par la suite, transformée en un véritable massacre. Voici ce que devient notre trait d'après un livre arabe intitulé *Maallem*: «Nemrod vit en songe pendant la nuit une étoile qui se levait sur l'horizon, et dont la lumière effaçait celle du soleil. Les devins consultés, lui prédirent qu'il devait naître dans Babylone un enfant qui deviendrait en peu de temps un grand prince, qu'il avait tout à craindre de cet enfant, quoi qu'il ne fût encore pas conçu. Nemrod, effrayé par cette réponse, ordonna dans le moment que les hommes fussent séparés de leurs femmes, et fit placer un officier de dix en dix maisons, pour les empêcher de se voir. Azar, guide de Nemrod, trompa ses gardes, et coucha une nuit avec Adna sa femme. Le lendemain les mages qui observaient tous les moments de ce temps-là, vinrent avertir Nemrod que l'enfant dont il était menacé avait été conçu cette même nuit; ce qui obligea ce prince à ordonner que l'on gardât soigneusement toutes les femmes grosses, et que l'on mît à mort tous les enfants qui en naîtraient. Adna qui ne donnait aucune marque de grossesse ne fut point gardée. Elle alla faire ses couches à la campagne ¹ ».

Cette évolution de la tradition judéo-arabe nous fait d'ailleurs pleinement comprendre l'attribution de la légende Moïsiaque à Jésus par la tradition judéo-chrétienne. « Qu'y a-t-il d'étonnant que le restaurateur de la Nation, le Messie, trouve un autre Nemrod, un autre Pharaon dans la personne d'Hérode; que sa naissance soit annoncée par des sages au prince juif; que ses jours soient menacés, dès le moment de sa naissance par le tyran, et qu'il échappe heureusement à ses embûches ² ». Il est certain en tout cas, qu'à l'époque de Matthieu,

1. Cf. Fabricius, *Codex Pseudepigraph. Vet. Test.*, I, 345, Dom Calmet, V° Abraham dans *Dict. de la Bible*, éd. Migne, Paris, 1845, I, 80-81. Voir *Revue d'Histoire des Religions* (1890), XXII, 57 et A. Wuensche, *Aus Israels Lehrhallen*, Leipzig, 1907, I, 15-45. Notre thème a encore été adapté à Daniel, par la légende arabe. Cf. Bochart, pt. 1; *Hierosolyma*, II, 3; J.-M. Robertson, *Christianity and Mythology*, London, 1900, p. 187.

2. D. Strauss, *Vie de Jésus*, I, 273. Sur les nombreux rapports existant entre Moïse et Jésus, voir A. Loisy, *Les Evangiles synoptiques*, I, 370.

le souvenir de l'enfance menacée de Moïse était présent à tous les esprits. On y trouve mieux que des allusions dans les *Actes des Apôtres* et l'*Epître aux Hébreux*¹.

La tradition judéo-chrétienne ne pouvait étendre de telles caractéristiques à nombre de saints; elles ne conviennent guère qu'au chef de tous les saints. Toutefois, la légende apocryphe les a introduites dans l'histoire de Jean-Baptiste. Lui aussi est mis en danger par l'ordre du sanguinaire Hérode; il échappe par un miracle qui entr'ouvre une montagne pour lui et pour sa mère, tandis que son père, qui ne veut pas révéler la retraite de l'enfant, est mis à mort². Il semble bien que ces développements ont moins eu pour but de glorifier le Précurseur que d'expliquer comment il avait échappé au massacre; son rôle, absolument exceptionnel dans l'économie évangélique et dans la liturgie chrétienne, aurait cependant suffi à justifier ce traitement de faveur.

Mais Jean-Baptiste étant devenu en quelque sorte le Sauveur des Soubbas, plus connus sous le nom de chrétiens de saint Jean-Baptiste, la légende tira des mêmes thèmes, de nouveaux ornements.

Les Soubbas ayant négligé la pratique de la loi, plus un seul d'entre eux n'allait en paradis. Pour remédier à cet état de choses, Mando-Dhaïry, l'un des 360 personnages célestes, se fit apporter un peu d'eau sur laquelle il prononça une formule mystérieuse et chargea un ange de la porter à Inochwei, et de faire en sorte qu'elle la bût sans s'apercevoir de rien. L'ange se rendit près d'Inochwei et, sans être vu, plaça le vase d'eau devant elle. Celle-ci ayant soif, prit de cette eau dans ses mains jointes et la but. Dès ce moment, elle se trouva

1. *Actes* VII, 18-23; *Hébreux* XI, 23-24.

2. *Protévangile de Jacques*, XXII-XXIII, dans *Evangiles Apocryphes*, éd. Ch. Michel et P. Peeters, I, 44-47 et éd. Amann, Paris, 1910, pp. 262-267; *Livre arménien de l'enfance* dans *Evangiles Apocryphes*, éd. Ch. Michel et P. Peeters, II, 157-161. Cet épisode est, d'ailleurs, souvent reproduit dans les vies et les panégyriques du saint. Citons-en un entre cent: J. Marchant, *Le triomphe de saint Jean-Baptiste*, Mons, 1645, in-12, pp. 18-19.

enceinte. La nuit suivante, un juif vit en songe que la femme d'Abou-Saoûa était devenue grosse et que l'enfant auquel elle donnerait le jour serait le chef suprême de sa nation, que tous les Juifs devaient être un jour soumis à ses ordres et qu'il les baptiserait. Ce juif alla conter sa vision au chef de sa secte. Ce dernier convoqua les notables pour leur annoncer cet événement. Un procès-verbal de la vision, dressé par l'Assemblée, fut envoyé à un interprète des songes des plus réputés et l'explication donnée par ce dernier étant conforme aux déclarations mêmes du songeur, il fut décidé que les juifs assisteraient à l'accouchement d'Inochwei et qu'ils tueraient l'enfant à sa naissance afin de n'être pas forcés de se soumettre à lui.

Neuf mois, neuf jours, neuf heures, neuf minutes après la conception, Inochwei fut prise des douleurs de l'enfantement. Les femmes juives se réunirent aussitôt autour d'elle afin de tuer l'enfant dès qu'il verrait le jour. C'était l'ordre des chefs. Mais ce complot fut déjoué. Zahriel Leletho (la nymphe des accouchements) fit sortir l'enfant par la bouche de sa mère et le remit aux anges qui entouraient le lit et qui, aussitôt, transportèrent l'enfant au ciel. Celui-ci y fut nourri, baptisé, instruit puis renvoyé enfin dans ce monde pour y jouer le rôle de chef et de législateur des Soubbas¹.

Pour ce tout petit peuple (environ 4.000 âmes, vers la fin du dernier siècle) la légende judéo-chrétienne a donné une nouvelle floraison. Dans cette petite communauté turcopersane s'est reproduit ce qui s'est passé jadis à l'aurore du christianisme au sein de la première communauté chrétienne. En jetant un coup d'œil sur l'ensemble de la tradition juive et de ses développements, on ne peut manquer de se rendre compte que le récit de Matthieu n'est bien, en effet, qu'une greffe mythique.

1. M. N. Siouffi. *Etude sur la religion des Soubbas ou Sabéens*, Paris 1880, pp. 4-6. Au reste, Jésus, qu'ils nomment Ichou, n'est pas inconnu des Soubbas; mais il n'est plus que le ministre (la main gauche) de Jean-Baptiste. Sa naissance est aussi merveilleuse que celle de son maître, mais on ne cherche pas à le faire mourir. M. N. Siouffi, *loc. laud.*, p. 136-137.

Les familles de notre conte, si l'on se place sur le terrain ethnographique, peuvent se ramener à quatre : 1° Le groupe gréco-romain où la naissance irrégulière ne s'accompagne d'aucun oracle menaçant. Les enfants sont exposés sur le fleuve mais aucun massacre ne suit leur naissance (Sargon, Pélée-Nélée, Romulus-Rémus); 2° Le groupe gréco-persan caractérisé par un oracle menaçant antérieur à la naissance de l'enfant; celui-ci doit détrôner son grand-père, qui, dans le dessein de le faire périr, le fait exposer (Gilgamès, Persée, Cyrus, Gengis-Khan). 3° Le groupe judéo-chrétien. La naissance du héros est ici précédée d'oracles glorieux et inquiète le monarque régnant. L'enfant échappe à un massacre général (Moïse, Abraham, Jésus, Jean-Baptiste). À ces trois groupes, il faut, d'ailleurs en ajouter un quatrième, le groupe indo-brahmanique. Des songes oraculaires ont précédé la naissance de l'enfant qui détrônera son oncle ou son parent. Bien que celui-ci fasse tuer tous les fils de la famille où doit naître le dieu redouté et tous les enfants du pays où il s'est ensuite réfugié, le dieu échappe à la mort et accomplit l'oracle.

Nous avons deux versions très importantes de la légende de Krichna. La première nous vient de l'Harivansa. Nous n'en rappellerons que les principaux passages.

Narada sachant que les dieux et Vichnou s'étaient incarnés, vint à Mathoura pour annoncer à Cansa les malheurs qui le menaçaient. Il lui dit :

« Apprends que le huitième enfant de Devakî, la sœur de ton père, doit te donner la mort. Cet ennemi qui te menace, c'est celui qui renferme en soi toutes les qualités divines, qui est la voie du ciel, le grand mystère des dieux, celui qui, parmi eux est le plus grand et qui n'existe que par lui-même. Je te révèle cet important secret. Tu dois le respect à celui qui va te frapper de mort; car c'est le premier des êtres : il faut t'en souvenir. Cependant, si tu le peux, Cansa, attaque le tant qu'il n'est encore qu'un embryon. L'amitié que je te porte m'a conduit auprès de toi. Essaie donc de tous les moyens. Adieu, je te quitte. » Ainsi parla Narada, et il partit.



Cansa, en pensant à ce discours, se mit à rire, dans son rire, indécemment prolongé, il montrait toutes ses dents. Il dit à ceux de ses serviteurs qui l'entouraient : « Il mérite bien qu'on rie de lui, ce Naradâ qui doute de nos moyens ! Suis-je donc fait pour avoir peur des Dévas et de leur chef Vâsavâ ? assis ou couché, je puis en badinant, de ces deux larges bras, ébranler la terre : qui donc, dans ce monde terrestre est capable de m'ébranler ? »

Ainsi s'exprima publiquement Cansa ; mais il rentra dans son palais l'âme dévorée d'inquiétude.

« Dans sa colère, il donna ses ordres à ses amis intimes : — Faites tout, leur dit-il, pour détruire les fruits de Dévaki. N'épargnez pas même les sept premiers. Là où il y a du doute, il faut couper le mal dans la racine. Que Dévaki soit gardée à vue dans sa maison ; qu'observée avec soin à travers les jalousies, elle se croie libre, et surtout, que la vigilance redouble au moment de l'accouchement ».

« Les sept premiers fils de Dévaki furent tués aussitôt nés. Vint enfin le jour où Krichna sortit de son sein. Au milieu de la nuit, Vasoudeva contemplait le fils qui venait de lui naître ; il voyait sur sa poitrine le *Srivata* et les autres marques de sa divinité. « O Seigneur, s'écrie-t-il, cachez à nos regards ces formes merveilleuses. C'est la peur que m'inspire Cansa qui me fait tenir ce langage. Mes autres fils, vos aînés, ont déjà péri sous ses coups, et vous me restez seul. »

« En entendant ce discours, le dieu voila ses formes ; alors obéissant au sentiment paternel qui le guidait, Vasoudeva prit l'enfant et le porta sur-le-champ dans la maison du berger Nanda. Il profita de la nuit pour pénétrer jusqu'auprès d'Yasoda. Là, sans être reconnu, il déposa son fils, enleva la jeune fille, et vint la mettre sur le lit de Devaki. L'échange des deux enfants était consommé : tremblant encore de frayeur, mais heureux d'avoir réussi dans son projet, Vasoudeva sortit de sa maison.

« Cependant, Anacadoundoubhi annonça au fils d'Ougrasena que sa sœur était accouchée d'une fille. A cette nouvelle

Cansa accourt promptement avec ses gardes, et arrive à la porte de la maison du sage Vasoudéva. De là, il s'écrie : « Qu'on me livre à l'instant l'enfant qui vient de naître ». Et son air était terrible comme ses paroles. Toutes les femmes de Dévakt remplissaient la maison de leurs cris. La malheureuse mère d'une voix entrecoupée de sanglots, dit d'un ton suppliant : « C'est une fille qui m'est née, ô Seigneur, vous avez déjà donné la mort à sept de mes enfants. Elle vit à peine et il faut que ma pauvre fille meure aussi ». Cansa, transporté d'une vaine fureur, aperçoit l'enfant et s'écrie : « Elle n'est née que pour mourir ». Aussitôt l'insensé prend par le pied cette petite, encore toute meurtrie des travaux de l'enfantement, et, les cheveux humides des eaux de sa mère; il la serre avec rage, l'enlève, la balance et la jette rapidement à ses pieds sur la pierre où son faible corps git tristement étendu. Mais à l'instant, du sol où elle vient d'être écrasée, elle se relève : elle a quitté sa forme et ses cheveux d'enfant : elle traverse les airs, ornée d'une couronne magnifique. Tous ses membres brillent de l'éclat des perles; un diadème décore son front. Elle est maintenant cette vierge divine, objet des hommages éternels des dieux ¹. »

Cette très ancienne version de la naissance et de la fuite d'un dieu, rappelle, incontestablement, la naissance et la fuite de Jésus; bien que l'égorgement des fils de Dévakt palisse auprès du massacre de Bethléem. Mais, avec la version du Baghavata-Purana, la ressemblance entre le récit brahmanique et le récit évangélique s'accroît singulièrement. Celle que Cansa avait prise pour le huitième enfant de Dévakt, soudain transformée en déesse, lui dit :

« A quoi bon me frapper, ô insensé? il est né celui qui va mettre fin à ta vie; il est partout, ton antique adversaire, ne frappe pas inutilement de malheureuses créatures... »

1. *Harivansa* ou histoire de la famille de Hari, ouvrage formant un appendice au *Mahabharata*, trad. M. A. Langlois, Paris, 1834, 2 vol., in-4°, Lect. LVI-LIX, t. I, pp. 258-272.

Lors, Cansa se lamente et se confond en regrets; il réussit même à obtenir de la bouche de Dêvaki une parole de pardon.

« Aussitôt que la nuit fut passée, Cansa convoqua ses conseillers et leur raconta tout ce que lui avait dit la déesse du sommeil mystique.

« Quand ils eurent entendu le récit de leur maître, les ennemis des dieux, les démons, cédant à leur animosité contre les dieux et à leur aveuglement, lui dirent :

« Puisqu'il en est ainsi, puisqu'on nous déclare la guerre, ô roi des Bhodjas, parcourant les villes, les villages, les parcs et autres lieux, nous allons mettre à mort, dès aujourd'hui les enfants de dix jours et au-dessous ».

« Cansa confia cette tâche à un monstre femelle, et, par son ordre, la terrible Putanâ, la meurtrière des petits enfants, parcourut les villes, les villages, visita les exploitations isolées, mettant à mort tous les nouveau-nés. Enfin, elle arrive dans la demeure où repose Krichna, et, sans savoir qui il était, elle le saisit dans ses bras afin de le faire périr, puisque nouveau-né. Elle lui offre son énorme sein gonflé d'un suc empoisonné; mais le dieu la serrant tout à coup de ses deux mains, malgré ses plaintes et ses résistances, lui fit rendre la vie avec le lait¹. »

Ce récit est des plus instructifs car il nous montre comment le massacre des enfants d'une seule femme, tel que le rapporte l'Harivansa, se double, dans un récit postérieur, du massacre de tous les nouveau-nés de la région où le héros avait été transporté².

Ce redoublement de notre thème s'explique fort bien par le génie même de l'Inde où la rhétorique a toutes les luxuriances

1. *Baghavata-Purana*, X, 4, 29-31 et X, 6, 12, 17 dans la trad. E. Bur-nouf et Hauvette-Besnault, Paris, 1884, V, 22-23 et 29-31. On en trouve des résumés dans Th. Pavie, *Krichna et sa doctrine*, Paris, 1852, pp. 7-20 et H. Valentino, *Histoire merveilleuse de Krichna*, Paris, 1923, pp. 5-6 et 15.

2. Le *Vichnou-Purana* que l'on estime postérieur au *Baghavata-Purana*, ne fait que reproduire, en l'abrégeant, cette version nouvelle. *Vichnou-Purana*, V, 1-4 dans H.-H. Wilson, *Vishnu-Purana*, London, 1840, in-4°, pp. 491-504 dont une traduction française dans A. Metzger et L. de Mil-loué, *Matériaux*, pp. 87-89.

et les prodigalités de la flore. Nul besoin de faire intervenir une influence chrétienne.

Notre thème a encore été utilisé par d'autres personnages de l'Inde brahmanique. L'Agni-Purana raconte, de son côté, que Salivahna naquit miraculeusement d'une vierge et du grand Tatchaca. La vertu de sa mère fut d'abord suspectée; mais les chœurs des anges descendirent pour l'adorer. Sa naissance ne fut pas moins merveilleuse que sa conception; les chœurs des anges résonnèrent dès qu'il vit le jour, et des ondées de fleurs tombèrent du haut des airs. Le roi de la contrée, en apprenant ces prodiges, en fut alarmé et chercha en vain à faire périr l'enfant. La Brihatkatha nous apprend, d'autre part, que Salivahana (sous le nom de Vikrama) est une incarnation de la divinité¹. Aussi bien Salivahana fut-il longtemps honoré comme un dieu près du cap Comorin².

Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'il faille voir là non plus un reflet du récit de Matthieu ou des apocryphes du Nouveau Testament. Il n'en est pas de même en ce qui concerne certaines versions beaucoup plus récentes de la légende de Krichna où apparaît l'étoile, l'étable, l'âne et le bœuf et d'autres détails sans précédents indigènes³. C'est à tort que l'on a prétendu soutenir la même conclusion soit pour le récit de l'Harivansa, soit pour ceux des Pouranas⁴. Ces livres sont relativement modernes, mais les matériaux en sont évidemment très anciens. On ne trouve ni dans les uns, ni dans les autres, aucune trace d'idées grecques ou chrétiennes⁵.

1. Mgr Fr. Laouenan. *Du Brahmanisme et de ses rapports avec le judaïsme et le christianisme*, Pondichéry, 1884, in-8°, I, 54.

2. *Asiatic Researchs*, t. X, cité par T.-W. Doane, *Bible Myths*, 4^e éd. New-York, 1882, p. 167.

3. L. de la Vallée-Poussin. *Le bouddhisme et les Évangiles Canoniques* dans *Revue Biblique*, juillet 1906, p. 358.

4. Le professeur Weber et divers auteurs chrétiens ont soutenu en s'appuyant uniquement sur l'antériorité chronologique des Évangiles que nombre de traits miraculeux qui ornent l'histoire de Krichna ont été empruntés au Nouveau Testament ou aux apocryphes qui s'y rattachent. J.-M. Robertson, *Christianity and Mythology*, p. 188.

5. *Le Baghavata-Purana ou Histoire poétique de Krichna*, trad. française Paris, 1840, in-4°, I, CXX.

Au reste, dans le grand poème épique de l'Inde, dont la première rédaction remonte au moins au iv^e siècle avant Jésus-Christ, nous avons déjà une histoire de fille-mère qui, ayant eu un fils du dieu soleil, l'exposa sur une rivière. Karna, tel était le nom de ce fils du soleil, recueilli par un couple stérile devint, d'ailleurs, un puissant archer ¹. Ce récit du Mahabharata, que l'on peut rapprocher justement de l'histoire de Sargon, a fort bien pu constituer le point de départ du groupe indo-brahmanique.

Notons enfin que notre trait paraît parfaitement chez lui en Asie, on le retrouve non seulement à Gilgit sur les hauts-plateaux de l'Himalaya; mais dans la Mongolie orientale où il embellit les vies du roi de Gilgit ² et d'un prince de Pat-sala ³. Certaines versions tardives de la légende du Bouddha ont également utilisé le thème de l'exposition et évoquent le souvenir d'un massacre collectif d'enfants; les ministres du roi Bambasara lui conseillent de mobiliser une armée pour détruire Çakya-Mouni dès son berceau; mais le roi s'y refuse ⁴.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le chemin parcouru. On peut imaginer une sorte d'arbre généalogique à quatre branches dont l'histoire de Sargon serait la racine ou la souche primitive et dont les quatre tiges seraient constituées par les quatre principales familles de notre thème.

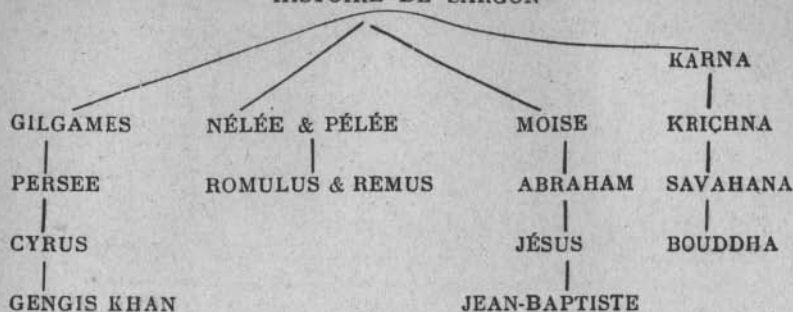
1. *The Mahabharata*, transl. Manmatha Nath Dutt III, *Vana Parva*, Calcutta, 1896, pp. 436-440. Cf. T.-K. Cheyne, *Traditions and Belief of Ancient Israel*, London, 1907, pp. 519 sq.; J.-G. Frazer, *Folklore in the old Testament*, II, 451-452.

2. Ghulam Muhammad. *Festivals and Folklore of Gilgit* dans *Memoirs of the Asiatic Society of Bengal* (Calcutta, 1905), I, 124 sq. Cf. Sir J.-G. Frazer, *Folklore in the old Testament*, II, 452-454.

3. Amberley. *An Analysis of Religious Belief*, N.-Y., 1879, p. 220.

4. S. Beal. *The Romantic Legend of Sakya-Buddha*, London, 1875, pp. 103-104.

HISTOIRE DE SARGON



Les récits de la première branche ne diffèrent pas de l'histoire même de Sargon : l'enfant naît d'une fille-mère, et celle-ci l'expose de son plein gré, dans l'espoir que les dieux le sauveront; tel est le cas de la nymphe Tyrô et celui de la vestale Rhéa-Silvia. Les contes de la seconde branche se compliquent déjà. Un roi, le grand-père du héros, craignant pour son trône, cherche à faire périr son petit-fils. Sokharos, Acrisios, Astyage, Altyn-Bel ne réussissent pas, d'ailleurs à détruire l'enfant et celui-ci leur échappe. Dans la troisième forme, le roi persécuteur ordonne le massacre de toute une race ou de toute une génération; mais le héros est sauvé et sauve aussi son peuple. Ainsi Moïse, Abraham, Jésus et Jean-Baptiste. Avec la quatrième forme, le roi menacé songe d'abord à faire périr toute la famille de l'enfant, puis tous les enfants du pays où il pense qu'il a dû se réfugier.

J'ai négligé, d'ailleurs, certaines versions dont une au moins étant donné l'importance du personnage qui en est l'objet, mérite d'être rappelée. Zoroastre, naquit, dit-on, vers le VII^e ou le VI^e siècle avant le Christ, au cœur du pays des mages. Sa naissance et son enfance ne sont qu'un tissu de miracles¹. Alors qu'elle était enceinte de cinq mois, Bougheda sa mère eut un songe prophétique qui lui montra toutes les attaques aux-

1. G. Huart. *La Perse antique*, Paris, 1925, pp. 207-208.

quelles Zoroastre serait en butte et la façon glorieuse dont il en triompherait. Un interprète des songes, après en avoir entendu le récit, et dressé le thème de la conception de l'enfant, s'en porta garant ¹. Les miracles qui accompagnent la naissance de Zoroastre inquiètent fort les magiciens et tout spécialement Douranseroun, leur roi. On ne lui a pas plus tôt annoncé que Zoroastre était né, qu'il bondit de son trône, monte à cheval, et se précipite vers la demeure de Dougheda. Il essaye, mais vainement, de tuer Zoroastre : sa main sèche, et il doit s'enfuir avec tous les magiciens ses compagnons. Par la suite, ses affiliés réussissent à s'emparer de Zoroastre et le soumettent à plusieurs ordalies. On l'expose vainement au feu et à diverses espèces de bêtes sauvages, il triomphe de toutes les épreuves ². D'après une version différente de celle du Zerdust-Namah, — elle nous est rapportée par Henry Lord, — le roi des magiciens est remplacé par le roi de la Chine ³. On saisit là, sur le vif, le flottement des traditions et aussi les influences de pays parfois fort éloignés.

L'arbre généalogique que nous avons établi, ne représente donc qu'un schéma extrêmement simplifié des migrations possibles de notre thème. Il ne doit servir qu'à soulager la mémoire. Il a, du moins, l'avantage de nous faire toucher du doigt que le récit de Matthieu n'est qu'une version de l'une des familles de notre thème, une feuille sur un arbre. L'Évangéliste a certainement puisé dans l'immense flot traditionnel, l'histoire qu'il nous rapporte. Les modifications personnelles qu'il a pu y ajouter ne sauraient nous dissimuler l'emprunt.

1. *Zerdust Namah*, 4 à 5. Anquetil-Duperron, *Zend Avesta*, Paris, I, 2 p. 10-13.

2. *Zerdust Namah*, c. 8-9 et Anquetil-Duperron, *loc. cit.*, p. 14-16. Dans cette fable, la naissance est précédée d'un oracle menaçant et s'accompagne d'une tentative de meurtre, suivie de plusieurs expositions aux bêtes. On peut en rapprocher l'histoire de Kypsèlos, tyran de Corinthe, qui échappe aux Bacchiades par la grâce de son sourire et la ruse de sa mère. Hérodote, V, 92, 4-5; Pausanias, V, 17, 5.

3. Cf. Abel Hovelacque, *L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme*, Paris 1880, p. 135.

II

DES SOURCES RITUELLES DE NOTRE THÈME
SON MÉCANISME GÉNÉTIQUE

Nous sommes dans l'impossibilité de retracer les migrations réelles de notre thème, il nous manquera toujours, pour cela, la connaissance totale d'un passé formidablement lointain et non moins formidablement touffu. En revanche, nous pouvons et nous devons nous demander d'où sont sortis, avec notre thème, les thèmes qui lui sont associés. Le massacre des Innocents se trouve ordinairement précédé d'une naissance anormale ou miraculeuse, de prophéties ou d'oracles menaçants et de l'exposition de l'enfant redouté.

Dans un ouvrage spécialement consacré aux naissances miraculeuses, nous avons établi que ces sortes de naissances, lorsqu'il ne s'agit pas d'un simple emprunt, se rattachent à un rituel et plus précisément à des pratiques magiques ou religieuses considérées comme susceptibles de faire naître l'enfant désiré¹. Nous ne pouvons reprendre, ni même résumer ici cette démonstration.

Restent donc à examiner les trois autres traits : les oracles, l'exposition et le massacre proprement dit. Disons tout de suite que tous les trois se rattachent à des pratiques rituelles dont ils furent des commentaires liturgiques avant de devenir des thèmes hagiographiques ou des motifs purement littéraires.

Jadis, lorsque naissait un enfant que le père n'attendait pas ou qu'il avait des raisons de tenir pour suspect, il ne manquait guère d'interroger les oracles à son sujet. Il en était, d'ailleurs, généralement ainsi pour les enfants des princesses ou des reines dans les populations primitives; légitime ou non, aussi-

1. P. Saintyves. *Les vierges-mères et les naissances miraculeuses*, Paris 1904, in-12.

tôt né, on interrogeait les devins pour savoir ce que l'on pouvait attendre de celui qui serait prince ou roi.

Princesse ou reine, les fées ne manquaient pas, dans la vieille Europe, de prédire l'avenir des princes nouveau-nés, voire même de l'ordonner à leur gré ¹.

Tout le monde antique croyait à l'astrologie. Les Chaldéens formulaient, sur la destinée des hommes nés sous telle ou telle conjonction céleste, des prédictions que les Grecs nommaient Horoscopes. Pour cela, ils établissaient en vertu de règles particulières, l'état astronomique du ciel au moment de la naissance d'un individu, ou, comme disaient les Grecs qui furent leurs disciples sur ce point, dressaient son thème généthliaque et ils déduisaient les grandes lignes de son avenir ². Les Égyptiens pensaient que les grands astres et les diverses constellations ont une action spéciale sur chaque partie du corps ³. Pour établir un thème de nativité, ils s'efforçaient de déterminer la part de chacune de ces influences d'après l'état du ciel au moment de la naissance. Il semblait, même, selon eux, que chaque homme avait son étoile ⁴. Les *mathématiciens*, c'est-à-dire les savants, car tel était le nom sous lequel on désignait de préférence les astrologues de l'Égypte, ne furent pas moins réputés que les mages de la Chaldée. Avec le temps, et grâce à l'invasion de tout l'Orient par les Grecs, la doctrine des deux pays se fondit en un corps de science qui prit le nom d'astrologie judiciaire ⁵.

Aux approches de l'ère chrétienne, la généthliaque ou l'art de dresser un horoscope était devenu en Grèce une science imposante ⁶, et l'astrologie régnait sur tous les esprits. Dans

1. P. Saintyves. *Les contes de Perrault*, pp. 72-73.

2. Cicéron. *De la divination*, II, 42-43.

3. Origène. *Adv. Celse*, VIII, 58.

4. Horapollon. *Hiéroglyphes*, I, 1, dit qu'une étoile était l'emblème d'un dieu ou d'un individu du sexe mâle. Cette croyance existe encore chez les populations rurales de certaines contrées occidentales et notamment en Allemagne. Voy. Ernst Meier. *Deutsche Sagen, Sitten und Gebräuche aus Schwaben*, Stuttgart, 1852, II, 506.

5. A. Bouché-Leclercq. *La divination dans l'Antiquité*, Paris, 1879, I, pp. 229.

6. A. Bouché-Leclercq. *La divination*, I, 237-245 et Bouché-Leclercq

l'incertitude des philosophies et l'affaiblissement des cultes officiels on se tournait volontiers vers les Mages de la Perse et les Mathématiciens d'Égypte. Ces doctrines et ces pratiques dominèrent les esprits durant de longs siècles¹. L'antiquité, sans en excepter les premiers siècles du christianisme, vivait dans un monde de songes et de rêveries astrologiques², dont les Syriens furent les grands marchands³.

Le nom de mages a été employé pour désigner la caste sacerdotale des Perses; dans la Bible, au livre de Daniel⁴ il s'entend des prêtres chaldéens devins et astrologues, et, au livre des Actes⁵ des astrologues et des magiciens asiatiques, sans acception de nationalité⁶. Les mages dont il est question dans Matthieu, chaldéens ou prêtres d'Arabie il n'importe, représentent les astrologues ou les tireurs d'horoscopes que l'on consultait à la naissance d'un prince. Mais leur intervention nous est présentée sous un jour singulier; ils ne sont pas venus pour tirer l'horoscope de l'enfant; mais ils ont vu sa naissance annoncée dans le ciel et ils ont appris du même coup son glorieux avenir. L'apparition de l'étoile qui les guide et le choix des présents dont ils sont porteurs, ont d'ailleurs une signification nettement symbolique et qui nous indique assez qu'il ne s'agit pas là d'un récit proprement historique.

Autre écho des usages astrologiques : l'Évangile nous montre Hérode interrogeant aussi les oracles, mais par crainte. Les Princes des Prêtres et les Scribes du Peuple ne font par leurs réponses que redoubler son inquiétude.

Les croyances astrologiques et la pratique universelle de la

l'Astrologie grecque, Paris, 1899, in-8°, voir spécialement ch. XII, *Apollématique individuelle ou g  n  thliologie*.

1. L.-F. Alfred Maury. *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquit   et au Moyen-Age*, Paris, 1860, pp. 214-217.

2. D^r Sepp. *Viede J  sus*, I, 99.

3. Abb   de Genouilhac. *L'Eglise chr  tienne au temps de saint Ignace d'Antioche*, Paris 1907, p. 17.

4. Daniel, I, 20 (Septante).

5. Actes, VIII, 9; XIII, 6-8.

6. A. Loisy. *Les   vangiles Synoptiques*, I 363

Généthliaque à l'époque de la rédaction des Évangiles suffiraient donc à expliquer la présence de l'étoile, la démarche des Mages, et le recours d'Hérode aux princes des prêtres. Matthieu a donc bien pu s'inspirer de ce que l'on croyait et de ce que l'on pratiquait autour de lui pour introduire tous ces traits horoscopiques dans l'Évangile; mais il est beaucoup plus probable qu'il s'est inspiré de récits antérieurs relatifs à d'autres dieux ou même à d'autres grands hommes. Dans son court récit, il en appelle par trois fois aux prophéties, c'est-à-dire aux traditions reçues par le peuple juif. En toute hypothèse, les croyances et les pratiques astrologiques sont à la base de ces sortes de récits et ce premier trait peut être considéré comme le témoignage ou l'exégèse de pratiques anciennes et l'on peut dire d'un véritable rite.

Speke, l'un des explorateurs de l'Afrique Centrale, nous rapporte qu'un roi renommé de Kimézéri couvrait ses enfants d'ornements et les jetait dans le Nyanza, afin de savoir s'ils étaient bien sa propre progéniture; s'ils enfouaient, leur père était quelque autre personne, s'ils flottaient, c'étaient bien ses fils et il les reprenait ¹. Cette pratique fut générale dans l'ancien monde. Les Celtes plaçaient leurs enfants sur des boucliers qu'ils abandonnaient au cours du Rhin; ils étaient convaincus que le fleuve engloutissait les enfants de l'adultère et rendait aux mères tremblantes les enfants conçus en tout honneur ². Dans un conte bas-breton nous voyons un père ordonner d'exposer sur mer, dans un tonneau, le fils de sa fille ³.

Les Babyloniens et les Hébreux ont connu, eux aussi,

1. J.-H. Speke. *Journal of the Discovery of the Source of the Nile*, London, 1912, ch. XIX, p. 144.

2. Julien. *Second Panégyrique de Constance*, 25 et *Lettre XVI à Maxime* trad. E. Talbot, Paris, 1863, pp. 70 et 368; *Anthologie palatine*, IX, 125 Claudien, c. *Rufin*, II, 112. Nonnus, *Les Dionysiaques*, XXIII, 94-96 et XLVI, 57-60, éd. Comte de Marcellus, Paris, 1856, pp. 196 et 382; Eustathius, *Commentaire sur Dionysios*, V, 294 dans *Geographi Graeci Minores*, éd. C. Möller, Paris, 1882, II, 267 sq.; cf. d'Arbois de Jubainville, *Etudes sur le droit cellique*, I, p. 27 sq.

3. Luzel. *Le chat et sa mère*, dans *Arch. des Missions scientifiques et littéraires*, 3^e série, t. I, p. 40.

l'épreuve du fleuve. Les histoires de Sargon et de Moïse en témoignent assez ¹.

Partout où s'est établie une tribu grecque, le droit d'exposer les enfants semble avoir été constamment mis en pratique. Les traditions les plus lointaines et les plus diverses parlaient d'enfants divins que le chef de famille avait voulu rejeter dans le néant. Dans les temps historiques, cette barbare habitude est universelle. A Gortyne, à Sparte, elle a reçu la sanction de l'État. A Thèbes, l'autorité publique doit s'en mêler tant l'abus est criant. A Delphes et à Sicyone, dans la Macédoine et la Bithynie, quand ces pays sont entrés dans l'orbite du monde grec comme en Achaïe ou dans l'île de Lesbos, quand depuis longtemps la conquête romaine a tout englobé; partout où l'on peut observer les mœurs grecques et tant que la vie grecque a eu ses manifestations propres, on retrouve cet usage meurtrier. Mais où il paraît surtout en vigueur, c'est à Athènes. Aristophane en parle sur un ton uni, comme d'une chose naturelle. Euripide raconte longuement l'exposition d'un enfant vers la fin du v^e siècle. Cent ans après, le personnage favori de la nouvelle comédie, c'est l'enfant abandonné puis retrouvé par ses parents ².

Cette pratique, au début, avait un caractère essentiellement rituel et l'exposition sur le fleuve constituait, comme le remarque Michelet, un véritable jugement de Dieu. Son universalité devait nécessairement donner naissance à une foule de thèmes légendaires qui, pour être issus de situations réelles n'en avaient pas moins le caractère d'une exégèse rituelle.

Dans le cas de la fille-mère, si elle appartenait à une famille royale ou sacerdotale, on attribuait volontiers son fruit à un dieu. Donnons-en quelques exemples peu connus. Aléous, roi d'Arcadie, eut trois fils, Lycurgue, Amphidamas et Céphée,

1. L. C. Levi. *La famille israélite*, in-8°, p. 242. Les peuples de l'Asie méditerranéenne ont également connu les autres modes d'exposition : Semiramis la fille de la déesse Derceto est exposée en un lieu désert et rocailleux. Diodore de Sicile, *Bibliothèque hist.*, II, 4.

2. G. Humbert. V^o *Expositio* in Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités Grecques et Romaines*, II, 1^{re}, p. 930.

et une fille nommée Augé. Héraklès, à ce que dit Hécatee, eut commerce avec Augé, et la rendit mère. Aléous l'ayant enfermée avec son enfant dans un coffre, les jeta à la mer. Ils furent portés par les flots dans la plaine qu'arrose le Caïque; et Teuthras, roi de ce pays, étant devenu amoureux d'Augé, l'épousa¹. Augé n'était pas seulement fille de roi, mais prêtresse d'Athèna et son fils, Téléphos, fut un héros digne de servir de compagnon au divin Achille². Sémélé, de ses rapports avec Zeus, engendra Dionysos; le père de Sémélé, furieux, enferma la mère et l'enfant dans un coffre et les jeta dans les flots. Les habitants de Branies prétendent que ce coffre vint échouer sur leurs côtes, et que, trouvant Sémélé déjà morte, ils prirent soin de l'éducation du petit-fils de Cadmos³. Staphylos, le fils de Dionysos, voyant sa fille enceinte, enferma Rhoiô dans un coffre et l'abandonna sur les flots. Selon les uns, le coffre vint échouer à Délos, où Rhoiô accoucha d'un fils qui reçut le nom d'Anios et fut déposé sur l'autel d'Apollon. Selon les autres, le coffre s'arrêta en Eubée où Apollon vint chercher le nouveau-né pour l'emporter à Délos⁴.

Toutes ces histoires de naissances divines — il y en a vingt autres — sont autant de témoignages littéraires ou même liturgiques de l'antique ordalie qui servait à légitimer les naissances douteuses et les fils des dieux⁵.

Il y en a d'autres : Œdipe ne naît pas d'une fille-mère, mais l'oracle de Delphes a conseillé à son père de ne pas avoir d'en-

1. Pausanias, VIII, 4, éd.; Clavier, IV, 260-263; Euripide d'après Strabon, XIII, 1, 69, p. 615; Diodore de Sicile, IV, 33; Apollodore, *Bibliothèque*, II, 7, 4, III, 9, 1; J. Tzetzes, *Schol. ad Lycophron*, 206; Hyginus, *Fabulae*, 99 sq.

2. D'autres légendes prétendent que Téléphos fut exposé sur le mont Parthénion, nourri d'abord par une biche et adopté par le roi Corythos. Pausanias, VIII, 48-7.

3. Pausanias, III, 24, 3^e éd.; Clavier, II, 200-201.

4. Diodore, V, 62, 1.

5. On exposait aussi les fruits de l'inceste, il arrivait d'ailleurs qu'ils en rachappent; mais, c'étaient alors des êtres funestes : Aegisthe qui naquit des rapports criminels de Thyeste et de Pélops, exposé, est nourri par une chèvre. Il devient le meurtrier d'Agamemnon. Hyginus, *Fabulae*, 87-88 252.

fant car celui qui naîtrait de lui le tuerait et épouserait sa mère. Laïos oublia l'oracle à la suite d'une orgie et sa femme devint grosse. Pour éviter que l'oracle s'accomplisse, dès qu'Œdipe fut né, on l'exposa sur le mont Cithéron, selon les uns, sur les bords de la mer, selon les autres. Mais l'oracle, malgré tout, eut raison ¹.

De même que l'histoire de Moïse a été christianisée avec Jésus, la légende d'Œdipe fut christianisée avec Judas. Mais dans la première adaptation on a utilisé tout ce qui pouvait glorifier Jésus et, dans la seconde, tout ce qui pouvait rendre odieux celui qui devait le trahir. Jacques de Voragine a suivi la méthode de Matthieu et la Légende Dorée fournit un pendant au récit de l'Évangile ².

Les Romains, à l'imitation des Grecs, exposèrent les enfants illégitimes ou mal conformés. A Rome, on regardait cet usage comme une conséquence du droit de la puissance paternelle. Au reste, la loi des Douze Tables non seulement permettait au père, mais lui ordonnait de tuer immédiatement un enfant difforme ou monstrueux. Les exemples d'exposition d'enfants abondent dans les auteurs latins ³. Dans les premiers siècles du christianisme ce crime s'accroît encore malgré les plaidoyers éloquents de Tertullien et de Lactance. Ce n'est guère qu'avec Constance qu'un effort sérieux est fait pour enrayer le fléau. Après lui, il est encore permis de vendre, il n'est plus permis de tuer ou d'exposer un enfant nouveau-né ⁴.

Le thème de l'enfant exposé, si souvent associé à celui des naissances anormales ou menaçantes, devait donc sortir tout naturellement de la pratique méditerranéenne et de son rituel primitif. Dans les milieux juifs ou païens, où naquit et se propagea d'abord l'Évangile, on attribuait volontiers à quelque Dieu une naissance irrégulière et lorsque l'enfant se

1. L. Constans. *La légende d'Œdipe*, Paris, 1881, pp. 24-29.

2. L. Constans. *La légende d'Œdipe*, p. 95-97.

3. Tércence. *Heaut.*, IV, 1; Hecyr, III, 40; Dion Cassius, XLV, 1; Plinc, *Épîtres*, X, 21; Suétone, *Octave*, 65; Sénèque, *De Bénéficiis*, III, 13.

4. G. Humbert. *V° Expositio* in Daremberg et Saglio, II, 1, p. 939.

tirait heureusement de l'épreuve à laquelle il ne manquait guère d'être soumis, personne ne doutait plus de sa divine origine. Si l'exposition de Jésus ne figure pas dans l'Évangile, pas plus que celle de Krichna dans le Baghavatâ-Purana, c'est que la menace les contraint l'un et l'autre à la fuite et qu'il suffit à leur gloire d'avoir rendu inopérants les massacres qui auraient dû les faire périr.

Les traits ordinairement associés à notre trait, répondent donc incontestablement à des usages et à des pratiques connues de tous les peuples qui entouraient la Syrie et la Palestine. A l'époque de la rédaction des Évangiles, ces sortes d'histoires n'avaient pas encore cessé d'être des exégèses rituelles, bien qu'elles fissent déjà partie de la tradition folklorique. Il ne nous reste plus qu'à nous demander d'où vient le thème proprement dit du massacre des Innocents.

Les solaristes pour qui l'Évangile n'est qu'une allégorie et Jésus un dieu soleil, l'interprètent ainsi : « Le massacre des Innocents, dit J.-M. Robertson, n'est qu'un simple incident du folklore universel, à savoir : une vaine tentative pour tuer le dieu-soleil nouveau-né; la disparition des étoiles lorsque paraît l'aurore suggère l'idée d'une destruction à laquelle, seul, échappe le jeune dieu solaire, et c'est déjà le cas pour la légende de Moïse, qui n'est elle-même qu'un parallèle ou plutôt le reflet d'un mythe égyptien (à savoir : celui d'Horus transporté au moment de sa naissance dans une ile flottante afin de le cacher à Typhon qui le poursuit pour le tuer) (Hérodote I, 156 ¹). »

La thèse générale des solaristes est aujourd'hui encore loin d'être démontrée, et l'interprétation solaire du massacre des Innocents, prête à de graves objections. Le soleil se trouve être à la fois le massacreur et le héros protégé par les dieux, ce qui semble contradictoire. Ses partisans peuvent répondre, il est vrai, que les mythes ne répugnent guère à ces sortes de contradictions, et que l'on distingue volontiers le vieux soleil

1. J.-M. Robertson. *Christianity and Mythology*, pp. 332-333.

massacreur, Hérode ou Typhon, du jeune soleil qui, à son lever, semble sortir des eaux, Jésus ou Horus. Mais il y a une difficulté plus grave. On peut douter de la réalité historique de maints personnages évangéliques en arguant qu'ils sont inconnus des historiens profanes; mais tel n'est pas le cas d'Hérode, qui appartient incontestablement à l'histoire, ainsi que l'attestent à la fois les Annales, les chroniques, et les monuments de toute nature, archéologiques, épigraphiques, numismatiques.

Outre les solaristes, les deux derniers siècles ont connu d'autres partisans de l'allégorie évangélique. Au XVIII^e siècle, Boulanger, tout préoccupé de l'origine des rites et des cérémonies, semble avoir préparé la voie à Mannhardt et à Frazer qui se sont longuement étendus sur les rites agraires et les personnages mythiques qui s'y rattachent. Nul de ces théoriciens ne s'est occupé sérieusement de Jésus; mais il est bien clair qu'un agrarien convaincu devrait traiter le Dieu de l'Évangile comme ils l'ont fait d'Atys, d'Adonis, d'Osiris, voire de Dionysios. Les dieux de la végétation naissent, grandissent, meurent et ressuscitent au cours de la même année, solennisant par leurs fêtes, les grandes dates saisonnières; Jésus de même. Que penser alors, du massacre des Innocents? Peut-être faudrait-il y voir les semences détruites par l'ogre hiver armé jusqu'aux dents de gelées, de tempêtes et de frimas. Seules, la graine divine et celles qui sont dans son champ d'influence réussissent à lever, verdier, et fructifier pour périr broyées et finalement ressusciter. Même si cette hypothèse contient une part de vérité, il semble, tout au moins en ce qui concerne notre thème, que l'allégorie soit passablement quintessenciée.

En admettant que les Évangiles soient essentiellement une allégorie d'origine liturgique, il faut reconnaître alors, que le divin héros revêt des aspects multiples, tantôt solaires et tantôt agraires, qui rendent sa personnalité mythique assez flottante. Cette indécision même aurait d'ailleurs permis de lui donner de fortes apparences historiques. L'illusion a été

renforcée par une merveilleuse utilisation des faits et des cadres rituels. Les lieux sacrés où se déroulait la liturgie primitive sont devenus des lieux commémoratifs et les principales cérémonies, telles la nativité, la passion, la mise au tombeau et la résurrection, sont devenues, des faits non plus liturgiques, mais historiques.

En ce qui concerne le massacre des Innocents, l'introduction d'Hérode dans l'histoire évangélique facilitait son adoption. Hérode vivait dans la crainte d'être détrôné. Bien qu'il eût épousé une princesse Asmonéenne, nous le voyons s'acharner contre les Macchabées survivants et faire égorger tour à tour Aristobule, le jeune grand-prêtre prince et pontife, le propre frère de sa femme; Hyrcan, bien qu'il n'eût jamais régné et fût bien vieux; et, après les descendants mâles, les femmes, c'est-à-dire Marianne, sa propre épouse et Alexandra sa belle-mère ¹. Ayant appris que Costobar, son beau-frère avait laissé s'enfuir les fils de Balas, Hérode fit publier à son de trompe, qu'il donnerait une grande récompense à ceux qui les lui découvriraient. Et, aussitôt qu'il eût connaissance de leur retraite, il envoya dans les lieux où ils s'étaient retirés et les fit tous tuer, afin que, ne restant plus un seul être de la parenté d'Hyrcan, personne n'osât plus lui résister ².

Est-ce à dire que le caractère soupçonneux et les crimes d'Hérode ont été la source principale de l'invention du massacre que nous rapporte Matthieu? Rien n'est plus improbable. Notre thème existait non seulement avant Matthieu, mais avant Hérode et bien avant eux, on l'utilisait comme dans le cas de Moïse, à glorifier celui qui devait sauver son peuple. Renan, qui voyait dans le récit de l'Évangile un trait légendaire, le considérait non seulement comme un souvenir déformé des crimes hérodiens, mais comme une imitation de la naissance de Moïse, et des périls qu'un roi lui fit alors courir ³.

1. Josèphe, *Ant.*, XV, 2 (3); XV, 9 (1); XV, 11 (5-9-10).

2. Josèphe, *Ant.*, XV, 11 (10).

3. E. Renan. *Histoire d'Israël*, V, 259 et note ; *Vie de Jésus*, p. 252,

Faut-il nous tenir enfin pour satisfaits, et renoncer à toute autre recherche? Même si le massacre des Innocents n'est qu'un emprunt du Nouveau Testament à l'Ancien, nous pouvons, néanmoins, nous demander s'il n'y a pas quelque influence rituelle à l'origine de ce dernier trait?

Dans les sociétés peu avancées, lorsque la population toute entière était menacée par quelque fléau redoutable, famine, guerre, épidémie, on n'hésitait pas à mettre à mort tous les êtres qui étaient à charge à la société. Jusqu'à l'arrivée de saint Patrice, les Irlandais, dit-on, sacrifiaient à Saman, le premier-né de toutes les espèces¹. Une famine qui désola le Jutland fit établir une loi qui condamnait, tous les cinq ans, à l'exil, les fils puînés². Les anciens peuples italiques ont connu le *ver sacrum* ou *printemps sacré*. Pour conjurer quelque malheur public, en désespoir de cause, on promettait aux dieux de leur sacrifier tous les êtres animés qui naîtraient durant le prochain printemps. Ce n'est qu'à la longue, que les dieux se contentèrent d'une expulsion de tous les enfants nés dans le temps ainsi défini³. Ce vœu terrible se renouvela encore au début de la deuxième guerre punique en l'année 217⁴.

Dans les récits fabuleux de la naissance d'Auguste, nous retrouvons encore un écho de l'antique *Ver Sacrum*. Relisons Suétone :

« Julius Marathus rapporte que, peu de mois avant sa naissance, il arriva dans Rome un prodige dont tous les habitants furent témoins, et qui signifiait que la nature était en travail d'un roi pour le peuple romain. Le sénat, effrayé, défendit d'élever les enfants qui naîtraient dans l'année; mais ceux dont les femmes étaient enceintes, espérant, chacun en parti-

note 2; il nous renvoie d'ailleurs à des textes de Josèphe beaucoup moins significatifs que ceux que nous venons de citer. *Antiquités*, XIV, 9-4 et *Guerre des Juifs*, I, 32, 6.

1. *Collect. de Rebus Hibern.*, III, 457.

2. Odon de Cluny, apud *Scr. fr.*, VI, 3, 8; Dudo, *De moribus Norm.*, I, 1; voir Michelet, *Origines du droit français*, Paris, 1837, p. 3, notes.

3. Festus. V^o Mamertini, éd. Panckoucke, Paris, 1845. Voir aussi V^o *Sacrani* et Tite-Live, XXXIV, 44.

4. Tite-Live, XXII, 10.

culier, que cette précaution les intéressait, réussirent à empêcher que le sénatus-consulte fût porté aux archives. Je lis dans les traités d'Asclépiade Mendès : *Sur les choses divines* que la mère d'Auguste, Atia, s'étant rendue, au milieu de la nuit, dans le Temple d'Apollon pour un sacrifice solennel, y resta endormie dans sa litière, tandis que les autres femmes s'en allaient; qu'un serpent s'était glissé auprès d'elle, et retiré quelques instants après; qu'à son réveil, elle se purifia comme si elle fut sortie des bras de son mari; et que, dès ce moment, elle eut sur le corps, l'image d'un serpent, qui ne put jamais s'effacer, en sorte qu'elle ne voulut plus paraître aux bains publics, et Auguste, qui naquit dix mois après, passa ainsi pour le fils d'Apollon ¹ ».

Cette soi-disant décision du Sénat romain est, évidemment une fable; mais ce récit nous montre comment, voulant glorifier Auguste, ses panégyristes le traitèrent en dieu, et lui appliquèrent tout naturellement le thème de l'enfant prédestiné, en y associant à la fois le thème de la naissance miraculeuse et celui du massacre des Innocents.

Les sacrifices d'enfants ne furent pas inconnus des Hébreux. On les offrait au val de Hinnon, la future géhenne, dès les temps cananéens au Mélek (dieu-roi) de la ville, ils passèrent ensuite à Iahvé, identifié à ce Mélek; toutefois, ils sont déjà condamnés par le Deutéronome. Les Hébreux n'ont pas pratiqué les sacrifices collectifs d'enfants; mais on ne peut guère penser qu'ils ont ignoré la pratique romaine, et nous savons qu'ils en ont eu des exemples presque autour d'eux. Les enfants que l'on précipitait du haut des propylées du temple d'Hiérapolis, durant la fête de la déesse syrienne, ne constituaient-ils pas une sorte de sacrifice printanier ²?

L'allusion de l'Évangéliste à Rachel ne s'explique-t-elle pas précisément par un souvenir de ce genre? Dans Jérémie, auquel Matthieu nous renvoie, Rachel pleure ses enfants

1. Suétone. *Octave-Auguste*, 94, éd. Nisard, pp. 68-69.

2. *De la déesse syrienne*, in fine.

emmenés captifs à Babylone et le Seigneur la console en lui promettant qu'ils reviendront. Dans le récit de Matthieu, Rachel pleure sur ses enfants morts. L'Évangéliste en prend à son aise; mais a-t-il voulu désigner une ville réelle et la Rachel de l'histoire? Il semble bien que ses indications soient flottantes à dessein. Ne peut-on pas voir dans Rachel une personnification de la nation juive pleurant sur tous les enfants d'Israël qui périrent de mort violente? Un exégète catholique des plus pénétrants, écrivait, il y a déjà longtemps « Suétone a aussi peu puisé dans l'Évangile le récit du massacre des Innocents (lors de la naissance d'Auguste) que l'Évangéliste l'a tiré de l'histoire romaine. C'est une tradition de l'humanité entière se rattachant dans le passé aux sacrifices des premiers nés de l'âge de Saturne ». Le même auteur considérait Rachel comme une sorte de Dame Blanche errant sur les crêtes des montagnes et gémissant sur son peuple, chaque fois que ses fils étaient massacrés. Le prophète lui-même, auquel on appelle Matthieu, ne nous la montre-t-il pas comme le génie tutélaire de la patrie ¹ ?

De la fuite en pays étranger, rendue inutile soit par quelque sûre cachette ou même par la ruse, il n'est pas nécessaire de parler, ce trait découle naturellement du massacre auquel le héros doit échapper. C'est ainsi qu'Horus, poursuivi par Typhon, se réfugie dans une île flottante ², et que Dionysos se cache dans une île pour échapper à la colère de Rhéa, l'épouse irritée de Zeus ³. De même encore Leto, poursuivie par Hébé, fuit de place en place jusqu'au moment où, dans une île encore, elle mettra au monde son fils Apollon ⁴.

Ainsi donc, tous les traits qui sont ordinairement associés dans le thème général de l'enfant prédestiné et le trait du massacre des Innocents, lui-même, se rattachent à des pratiques, dont le souvenir était encore vivant à l'époque où Matthieu

1. Dr J.-N. Sepp. *Jésus-Christ. Etudes sur sa vie*, Paris, 1866, I, 99 et 109

2. *Hérodote*, I, 156.

3. *Diodore*, III, 68-70.

4. Callimaque, *Hymne à Délos*, 55.



écrivait. Toutes ces pratiques ont eu un caractère rituel qui impliquait nécessairement une exégèse ou un commentaire anecdotique, qui, lui aussi, dut faire partie d'une liturgie. Tous ces thèmes appartenaient au Folklore sacré et s'offraient à Matthieu comme les ornements naturels de la naissance du fils de Dieu. Pour glorifier Jésus, l'Évangéliste n'eut qu'à puiser dans les traditions religieuses de son temps.

Sans pouvoir préciser, sauf en ce qui concerne Moïse, les récits qu'il a connus, nous pouvons être certains que Matthieu a trouvé tous les traits de son propre récit dans la tradition, de même que le panégyriste de Cyrus ou l'auteur de la vie de Zoroastre. La nouvelle combinaison qu'il nous propose de la naissance de l'enfant prédestiné et des traits qui composent ce thème, n'est pas vraisemblablement une invention qu'il a trouvée toute faite, mais semble bien sa propre création; l'allure symbolique du récit, l'appel réitéré aux prophéties, pour justifier l'utilisation de tel ou tel trait, indiquent assez l'intention personnelle et le dessein arrêté.

On me permettra, pour finir, d'insister encore sur ce point que le bouturage sacré du thème de l'enfant prédestiné dans l'histoire du messie du peuple juif était alors fort naturel et même s'imposait. La plupart des pratiques dont les divers traits de cette histoire étaient nés vivaient encore et maintenaient, par suite, une atmosphère qui dissimulait au plus grand nombre, ce que pouvait avoir de fantastique et d'irrecevable tout ce merveilleux plus ou moins heureusement agencé.

Dans l'atmosphère des croyances et des souvenirs liturgiques qui se perpétuaient encore dans la Syrie et dans la Palestine, comme dans la perspective des migrations de notre thème, il apparaît donc nettement que Matthieu ne fit qu'utiliser au profit de la tradition chrétienne, l'un des thèmes les plus répandus de l'exégèse rituelle et du folklore sacré.

